

Rapport d'activités

2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| MISSION 1 : Coordonner et soutenir le développement pédagogique et la gestion administrative des centres | 4 |
| 1.1. Soutenir les opérateurs CISP | 4 |
| 1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires | 7 |
| 1.3. Développer et soutenir les pratiques pédagogiques | 10 |
| 1.4. Soutenir la cohérence pédagogique sectorielle | 13 |
| MISSION 2 : Représenter le secteur | 15 |
| 2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en matière de formation | 15 |
| 2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes en matière de formation..... | 25 |
| 2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale | 27 |
| MISSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional | 28 |
| 3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) et Commissions sous-régionales de concertation (CSRC) ... | 28 |
| 3.2. Les actions des plateformes..... | 29 |
| 3.3. Les actions dans les Instances Bassin Enseignement-Formation-Emploi (IBEFE)..... | 29 |
| MISSION 4 : Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM/CDM | 31 |
| 4.1. Comité de pilotage opérationnel du dispositif multi partenarial d’Orientation tout au long de la vie (OTLAV) | 32 |
| 4.2. Le travail des conseillers CCDM | 34 |
| 4.3. Liens entre l’Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CCDM..... | 35 |
| MISSION 5 : Coordonner l’offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM/CDM..... | 37 |
| 5.1. La formation..... | 37 |
| 5.2. Les actions de formation..... | 37 |
| 5.3. L’éclairage des chiffres..... | 40 |
| MISSION 6 : Analyser l’évolution de l’offre de formation des centres et du public concerné | 43 |
| 6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2023-2024 | 43 |
| 6.2. Veille politique et analyses stratégiques..... | 43 |

| | |
|---|----|
| MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ | 45 |
| 7.1. Contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires | 45 |
| MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques | 46 |
| 8.1. Participer à l'élaboration de référentiels de formation pertinents et soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur en cohérence avec la réalité des centres..... | 46 |
| MISSION TRANSVERSALE : Assurer la gestion de la communication de l'Interfédé et du secteur CISP | 47 |
| ANNEXES..... | 57 |
| Le personnel de l'Interfédé..... | 57 |
| L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé | 59 |
| Les représentants des Plateformes CISP, des Instances Bassins EFE et des Commissions sous-régionales de concertation..... | 60 |

Contrairement à nos habitudes sectorielles nous n'avons pas adopté l'écriture inclusive pour ce rapport d'activités, dans un objectif de concision.

MISSION 1 : Coordonner et soutenir le développement pédagogique et la gestion administrative des centres



1.1. Soutenir les opérateurs CISP

L'Interfédération des CISP (ci-après dénommée Interfédé), en étroite collaboration avec les cinq fédérations qui la composent¹, accompagne l'ensemble des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) dans la réalisation de leurs actions, qu'elles soient socio-pédagogiques, administratives, juridiques ou financières.

Les fédérations constituent les relais auprès des 156 opérateurs CISP agréés en 2025 et les accompagnent, au travers d'une relation de travail de proximité, dans la réalisation de leurs actions et leurs projets. Pour réaliser ce soutien aux CISP, **les fédérations mettent en œuvre diverses modalités :**

- L'organisation de réunions et de groupes de travail sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l'implémentation de nouvelles législations, la gestion RH et financière des CISP, les problématiques pédagogiques, etc. ;
- Le développement et le partage d'outils et de pratiques ;
- La diffusion d'informations via une newsletter et tout autre canal de communication au gré de l'actualité politique, pédagogique ou juridique ;
- L'organisation d'événements suscitant réflexions ou questionnements sur des thématiques opérationnelles ou stratégiques liées au secteur ;
- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseil, information, accompagnement en collectif ou en individuel ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique ;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP ;
- La mise en place de formations, interventions et animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers.

Accompagnement sur des thématiques spécifiques à 2025

En 2025, les fédérations ont poursuivi leur activité en faveur du secteur des CISP.

Sur le **plan pédagogique**, les fédérations ont accompagné les centres sur différentes thématiques et problématiques pédagogiques comme : les parcours individualisés de formation des stagiaires, le développement et la (re)structuration de l'offre de formation et des filières, les pratiques d'accompagnement des stagiaires et des équipes, le renouvellement des agréments, la création et les échanges de contenus/outils/pratiques/activités pédagogiques (notamment en matière d'orientation), l'évaluation du RAFI (Retour Action formation/insertion), l'expérimentation d'un système d'assurance qualité spécifique aux CISP, l'implémentation des référentiels, la validation des compétences, le partenariat avec des opérateurs qualifiants ou d'autres acteurs, etc.

L'investissement dans la recherche et le développement pédagogiques, au départ des réalités et des besoins des centres, ancrés dans leurs réalités pédagogiques et sociales du quotidien, reste une priorité pour plusieurs fédérations qui investissent aussi dans des projets européens dans lesquels les centres sont impliqués. Ainsi, une fédération a développé et échangé des bonnes pratiques pédagogiques, via des projets de collaboration européenne qui impliquent les membres, notamment le projet *Pop Up* (autour de l'intégration de la pratique sportive dans les formations) et GAP (pour formaliser le parcours d'accompagnement et mieux préparer la transition post-formation).

Accompagnement structurel

Au-delà de ces spécificités 2025, les fédérations ont poursuivi leurs projets habituels et le travail d'accompagnement et de développement structurel des centres : **réponses aux questions et accompagnement des centres dans les matières pédagogiques, administratives, économiques, sociales, sectorielles, juridiques et législatives.**

Elles ont ainsi répondu, grâce notamment à leur veille politique, **aux nombreuses questions** de leurs affiliés sur des matières aussi variées que les réformes aides à l'emploi (dont les APE), Articles 60-61, dispositif wallon d'intégration des primo-arrivants, allocations sociales, mobilité (*Passeport drive* et la réforme de l'examen du permis de conduire), formation de base au numérique Digistart, accords du non marchand wallons, taxe patrimoniale, code des sociétés et des associations, accompagnement orienté coaching et solutions, contrat de formation professionnelle), et d'autres problématiques comme l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères et les appels à projets (AAP Forem vers l'emploi, AAP Forem santé mentale, FSE+...).

Les fédérations sont également en soutien des centres, par rapport à la **gestion administrative des stagiaires** (éligibilité et dérogations, la tenue des dossiers administratifs (dont l'encodage des données des présences et des heures de formation), le taux d'encadrement, début et fin de contrat de formation), **la gestion du personnel** (recrutement, temps de travail, crédit-temps, plan de formation et le *Federal learning account-FLA*, malade de longue durée, contrats et règlement de travail, management, législation sociale), aides à l'emploi (APE, Maribel) et la **gestion administrative, financière et juridique des ASBL** (modification des statuts en ASBL, rapports administratifs et financiers (dont les rapports d'activités), conditions d'agrément, rapport annuel SIPPT, fiscalité, financement (subventions, aides à la trésorerie, éligibilité des dépenses, recherche de sources de financement, exclusion bancaire), gestion des marchés publics et des obligations en la matière, facturation électronique, délais de conservation des documents, voiture de société, taxe patrimoniale, économie sociale, activités économiques et commerciales (en EFT).

Un travail de suivi et d'analyse a également été mené par plusieurs fédérations sur le décret programme budgétaire et le budget de la Région wallonne 2025.

Les fédérations proposent aussi certains services mutualisés à leurs affiliés. Elles leur offrent par exemple un **soutien technique via une base de données pour faciliter la gestion administrative des stagiaires** et fournir au SPW les données demandées dans les rapports d'activités. Diverses modifications techniques et l'accompagnement à l'implémentation de celles-ci ont été réalisés pour que les centres puissent répondre à leurs obligations administratives.

Certaines fédérations proposent également des **services mutualisés** notamment au niveau du secrétariat social, des banques (ou via une trésorerie commune), des assurances, des marchés publics, de soutien aux travailleurs sociaux des CISP sur les questions sociojuridiques posées par les stagiaires. Une fédération a entamé une réflexion autour de la mise en place d'un SIPP (service interne pour la prévention et la protection au travail) commun, une autre a mis en place un service mutualisé à l'attention des centres en vue de prévenir le risque d'exclusion bancaire et de les protéger de ces pratiques.

De plus, certaines fédérations ont également accompagné leurs affiliés dans la réflexion et les travaux autour de la **digitalisation et la numérisation** des outils pédagogiques ou administratifs. Une fédération accompagne ses centres à l'utilisation des plateformes numériques.

Certaines fédérations apportent leur **soutien lors des inspections** (notamment en cas d'inspection sociale dans le cadre de la réforme APE, d'implémentation de recommandations ou de procédures de recours), mutualisent des bonnes pratiques et des outils pour préparer les inspections et régulariser la gestion administrative et financière dans les centres par exemple pour faciliter la mise en conformité avec les nouvelles législations liées aux marchés publics.

Notons qu'en 2025, les cinq fédérations ont organisé un ou plusieurs **événements** (assemblées générales, états généraux, colloques, etc.) qui ont rassemblé les centres autour de diverses thématiques en lien avec les préoccupations du secteur : la définition des orientations prioritaires pour la promotion du secteur, la solidarité comme poumon des orientations et actions du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, le test d'outils innovants et ludiques centrés sur le parcours des stagiaires, des témoignages de stagiaires et de membres du personnel des CISP pour mettre en lumière la plus-value spécifique des centres pour les travailleurs et les personnes accompagnées.

Implication dans les projets portés par l'Interfédé

De son côté, l'Interfédé a été à l'initiative de la **rédaction de nombreux mails, notes, interpellations et analyses** sur les divers sujets qui ont traversé l'année 2025 en vue de faciliter leur appropriation par les fédérations et les centres. Les fédérations collaborent activement aux missions qu'elles ont confiées à l'Interfédé et partagent ou mutualisent avec elle leurs initiatives ou leurs projets. L'expérience et l'expertise de chacun sont ainsi mises au service des stagiaires et des travailleurs du secteur.

Dans ce cadre, de nombreux groupes de travail avec les représentants des fédérations ont été organisés : participation à divers GT (politique, communication, pédagogique, indicateurs, data, mutualisation/financement, juridique, orientation...) et instances (organe d'administration, comités de rédaction de L'essor, réunions/GT avec le Forem, réunions/GT dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme Digistart, etc.).

Dans un contexte de réformes, les fédérations ont participé avec l'Interfédé à **différentes mobilisations** pour sensibiliser les parlementaires ou le public aux enjeux sectoriels.

Les fédérations ont également travaillé avec les centres autour de la thématique de la **mobilité** et, en 2025, ont poursuivi leur collaboration avec l'Interfédé dans le cadre de la mesure « Passeport Drive » ([voir mission 2](#)).

En 2025, le mandat « Mobilité inclusive » au sein de l'Interfédé a été assuré en partenariat avec la fédération CAIPS. Ce mandat vise à représenter les CISP au sein du Consortium Mobilité pour tous, plateforme intersectorielle réunissant les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de la mobilité en Wallonie, et œuvrant à la réduction des inégalités d'accès aux moyens de transport pour les publics fragilisés.

Le mandat consiste à défendre les intérêts des CISP et de leurs stagiaires en matière de mobilité, à contribuer à la conception d'actions de formation et d'accompagnement adaptées, et à participer à l'élaboration des positionnements de l'Interfédé sur ces enjeux. Il comprend notamment une veille active sur les évolutions réglementaires et pratiques, l'analyse des dossiers en cours, la construction concertée des positionnements sectoriels, ainsi que le relais de ces positionnements au sein du Consortium Mobilité pour tous.

CAIPS assure également l'animation du GT Mobilité Interfédé, la circulation ascendante et descendante de l'information entre les fédérations et l'Interfédé, ainsi que le suivi des décisions prises dans les instances externes.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat Initiatives-Interfédé des CISP-Fédération des CPAS, le secteur a participé au premier Forum de l'**Économie sociale** visant à rassembler, échanger, faire connaissance entre acteurs de l'économie sociale d'insertion et mettre en avant des « *success stories* » entre acteurs (CISP, EI, IDESS...).

L'Interfédé assure aussi un travail de **veille et de recherche documentaire** ainsi qu'une mise à jour régulière de son site web par la diffusion d'informations et de documents relevant tant du champ pédagogique que politique ou patronal.

1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires

Au cours de leur formation en CISP, les stagiaires développent de nombreuses compétences, valorisées dans une attestation de fin de formation. Néanmoins, les CISP ne sont pas habilités à délivrer une certification reconnue par une autorité publique, ce qui peut constituer un frein tant à la poursuite de la formation qu'à l'accès à l'emploi.

Pour répondre à cet enjeu, un certain nombre de CISP ont développé, de longue date, des partenariats, notamment avec l'Enseignement pour adultes ou des centres de validation des compétences. Toutefois, l'offre de titres ou de profils de certification reste insuffisante pour des qualifications ayant un faible niveau d'autonomie, de responsabilité et de complexité dans la tâche à réaliser (certifications positionnées au niveau 2 voire 3 du Cadre francophone des certifications), alors qu'il s'agit des certifications ciblées par les centres CISP compte tenu de leur public.

Reconnaissance des acquis de formation en CISP

Entre 2022 et 2024, le Plan de relance pour la Wallonie (PRW), à travers le projet « [Reconnaissance des acquis de formation en CISP](#) », a permis de structurer et de renforcer une démarche sectorielle en matière de reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP.

Les travaux se sont articulés autour de trois axes principaux : le renforcement de la **démarche référentielle**, le développement de parcours favorisant la **validation des compétences** et la mise en place d'une **démarche d'amélioration continue**.

Des chargés de projets ont ainsi été mobilisés à l'Interfédé et au sein des cinq fédérations CISP entre janvier 2022 et décembre 2024.

En 2025, les travaux se poursuivent dans une **logique de continuité et de consolidation**, tout en s'inscrivant dans un contexte marqué par la **fin du PRW** et la réduction des moyens qui y étaient associés.

Renforcer la démarche référentielle

Dans le cadre de la poursuite des travaux engagés dans le PRW, et dans un contexte marqué par l'alignement progressif des dispositifs de formation sur le Cadre francophone des certifications (CFC) ainsi que par l'évolution des politiques wallonnes vers un pilotage par les résultats, les actions menées en 2025 en matière de démarche référentielle ont principalement porté sur la **consolidation des acquis** ainsi que sur **l'actualisation, la diffusion et la mutualisation des outils et ressources** liés aux référentiels. Ces travaux se sont articulés autour de la **représentation du secteur** ([voir mission 2](#)) et de **l'accompagnement des centres** (ci-dessous).

Les actions menées ont visé à renforcer **l'appropriation de la logique référentielle** par les centres. Elles ont porté sur :

- L'actualisation et la mutualisation de l'ensemble des **outils de support** liés aux référentiels : fiches explicatives, logigrammes, guides et grilles ;
- La production de **ressources didactiques** ;
- La mise à jour et la structuration du **cadastre des référentiels** au sein de la plateforme **PédaTech** ([voir mission 8](#)) ;
- L'**identification des besoins** des centres en matière d'outillage et d'accompagnement ;
- L'élaboration d'un **plan d'action concerté** pour l'outillage référentiel, en articulation avec les autres axes de la reconnaissance des acquis ;
- La préparation d'un **webinaire d'introduction à la démarche référentielle** et les travaux préparatoires à l'élaboration d'un **Vademecum**, dont le déploiement est prévu en 2026.

Renforcer la validation des compétences (VDC)

Durant le PRW, la collaboration entre l'Interfédé et le **Consortium de la validation des compétences** s'est renforcée et développée à travers différentes actions dans le but de soutenir et d'accompagner au mieux les CISP qui sont intéressés par la démarche.

Ces projets ont permis de développer des outils, des pratiques, des méthodes :

- Qui favorisent une **meilleure compréhension du dispositif VDC** (pour les stagiaires et pour les équipes des CISP) :
 - Développés par le Consortium : affiches VDC, référentiel de compétences, nouveau site web du Consortium ;
 - Développés par l'Interfédé/CISP : Genially VDC, capsules, podcast, mobilité ;

- Développés conjointement par l'Interfédé et le Consortium : livret pédagogique, rencontre CISP/VDC.
- Qui permettent de **développer les compétences techniques et les savoirs de base utiles au métier et à la passation du titre** :
 - Bonnes pratiques dans le cadre du projet « infos et accompagnement » (gestion du stress, remise à niveau en mathématiques et français langue étrangère) ;
 - Bonnes pratiques identifiées et renforcées dans le cadre des **projets « Renforcement des compétences » (APRC)** (sensibilisation et démythification de la VDC, appropriation des référentiels, ajustement de programme, développement d'outils et mise en situation professionnelle pour acquérir les compétences nécessaires, développement des grilles d'évaluations...).

L'année 2025 a constitué une année charnière pour l'Interfédé, marquée à la fois par la clôture des projets PRW et par un travail approfondi de bilan et de transition. Cette période a été consacrée à la **finalisation des projets** en cours, au suivi rigoureux de leurs clôtures administratives et financières, ainsi qu'au partage et à la **valorisation de l'ensemble des ressources produites**. Ce travail de capitalisation vise à **garantir la transmission des acquis** et à renforcer leur appropriation par les acteurs concernés.

Dans cette perspective, le recensement des **collaborations entre les CISP et la VDC** a été actualisé et des échanges ont été menés avec le **Consortium** afin d'identifier les modalités d'un **partenariat renforcé**. Ces travaux s'inscrivent en articulation avec la participation de l'Interfédé aux instances de la validation des compétences ([voir mission 2](#)).

Renforcer la démarche d'amélioration continue

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un **label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité** et le renforcement de la confiance entre opérateurs de formation. Le PRW a délégué la mission de créer ce label au secteur. L'Interfédé a eu la charge d'en coordonner les travaux jusque fin 2024.

En 2025, le **prototype du guide de la labellisation** a été publié sur la **PédaTech**. Il reprend :

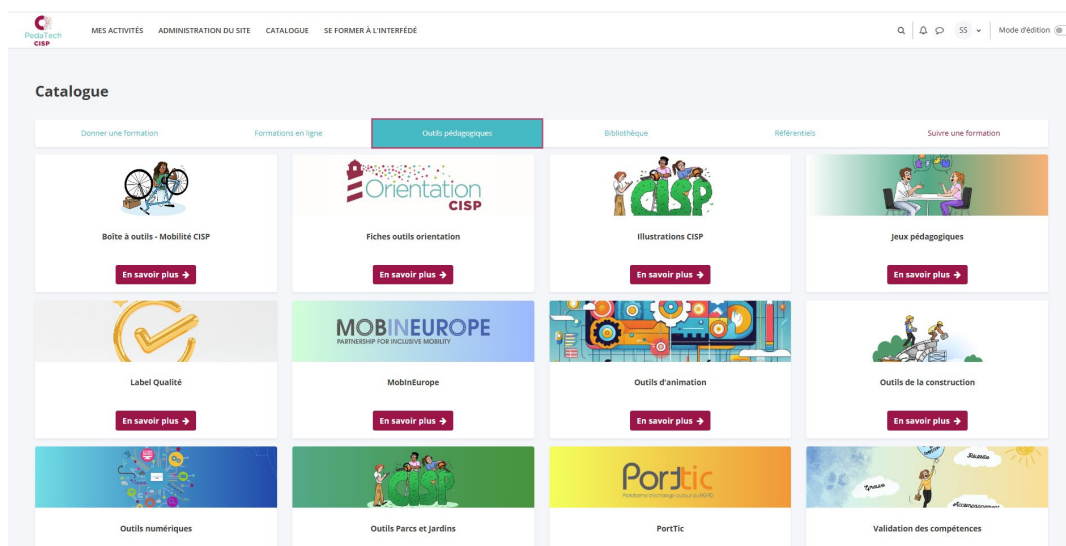
- La **carte d'identité** des CISP qui définit les contours et les valeurs défendues par le label.
- Le **cadre qualité CISP** qui reprend les 6 processus métiers composés de 20 critères qualité et leurs descripteurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s) (concept modulaire).
- Le **guide à la labellisation** qui présente les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

Ce prototype permettra de mettre en œuvre un futur **label qualité en CISP** et sera le support au **module de formation programmé en 2026**.

1.3. Développer et soutenir les pratiques pédagogiques

Soutenir le développement des pratiques pédagogiques constitue un levier essentiel pour renforcer la qualité des pratiques pédagogiques des CISP. En mettant en valeur les initiatives du secteur et en mutualisant les ressources et outils pédagogiques, l'Interfédé contribue à outiller les CISP, à nourrir la réflexion collective et à soutenir l'évolution des pratiques.

La PédaTech CISP



L'Interfédé a poursuivi le développement de la [PédaTech CISP](#), une plateforme en ligne qui regroupe les ressources pédagogiques du secteur CISP. Conçue grâce au soutien du [projet FSE+ « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé »](#) et à partir des besoins du terrain, la PédaTech vise à permettre aux travailleurs du secteur de se former et d'enrichir leurs pratiques en ligne.

En 2025, l'Interfédé a enrichi la plateforme en y intégrant plus de 100 nouveaux contenus mutualisés. Ces ajouts ont notamment concerné des ressources liées à la **mobilité inclusive**, à l'**orientation**, à l'utilisation d'**outils numériques** en formation, à la **reconnaissance des acquis**, ainsi qu'à l'**intervention pédagogique** en milieu carcéral, répondant à des enjeux concrets rencontrés par les équipes des CISP.

Des ajustements ont également été apportés aux contenus de la plateforme afin d'**améliorer l'accessibilité et la lisibilité**, notamment pour des publics rencontrant des difficultés de lecture, d'écriture ou d'apprentissage.

En 2025, la PédaTech est devenue **l'espace de référence pour les ressources et outils pédagogiques** mobilisés dans le cadre des formations du programme de l'Interfédé. Les supports pédagogiques y ont été systématiquement déposés pendant et après chaque module de formation, permettant de **centraliser les ressources**, de **prolonger les apprentissages** et d'en **faciliter l'accès**. Pour plus d'informations sur les formations, consulter la [mission 5](#).

La PédaTech a accueilli **1814 visiteurs en 2025**, soit 151 visiteurs par mois en moyenne. Ces chiffres montrent que **l'espace est régulièrement utilisé par les travailleurs du secteur et constitue un lieu ressource pour leur pratique professionnelle**. La [campagne de témoignages](#) d'utilisateurs, réalisée en 2025, confirme cette utilité et l'impact concret sur les travailleurs.



L'outilhèque

L'Interfédé a également poursuivi le développement de son [outilhèque](#), un système de prêt destiné à mettre à disposition des CISP une large variété d'outils pédagogiques (livres, guides et fiches pédagogiques, jeux pédagogiques, etc.) adaptés à différents types de publics et de contextes de formation.

En 2025, **21 nouveaux outils ont été mis à disposition des CISP**. Ces acquisitions ont porté sur des thématiques en lien avec les enjeux actuels du secteur, telles que **l'intelligence artificielle**, le **développement durable**, la **reconnaissance des acquis**, et **l'inclusion sociale**. Les outils sélectionnés ont été choisis pour leur **adéquation avec les réalités des CISP et les besoins de leurs publics**. Plusieurs d'entre eux sont notamment adaptés à des personnes en difficulté de lecture.

Le numérique

En 2025, l'Interfédé a poursuivi le **développement du numérique** et son intégration dans l'offre de formation des CISP, en accompagnant les équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'usage de ces outils, et en nourrissant ses actions par une veille active et des temps d'échange sectoriels. Ces actions ont été menées avec le soutien du [projet FSE+ « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé »](#).

Au-delà du **développement de la PédaTech et de l'outilhèque**, l'Interfédé a soutenu des projets innovants et mutualisés, notamment dans le domaine de la réalité virtuelle (VR) et de l'intelligence artificielle (IA).

Réalité virtuelle

Dans le cadre du projet CISP VR, la vidéo immersive réalisée sur le métier d'aide-soignant a continué à être diffusée. En collaboration avec trois CISP, une **nouvelle simulation en vidéo 360° consacrée au métier de préparateur en boucherie** a été développée.

Ces contenus permettent une première découverte des métiers du secteur à travers une approche immersive.

Par ailleurs, l'Interfédé a mis en place un [dispositif de prêt de casques VR](#). Ce dispositif a permis à différents centres et équipes pédagogiques de tester des usages variés de ces outils dans leurs contextes de formation.

Il a offert aux CISP la **possibilité d'expérimenter de nouvelles approches pédagogiques**, notamment en matière de mise en situation, de découverte de métiers, et de développement de compétences numériques.

Intelligence artificielle (IA)

L'Interfédé, en collaboration avec les fédérations, a accompagné les centres dans **l'intégration de l'IA au sein des pratiques**. Cet accompagnement s'est traduit par le suivi de demandes spécifiques émanant des CISP, ainsi que par l'organisation d'un webinaire visant à identifier les besoins et questionnements des équipes. Des formations ont également été organisées autour de ces thématiques, contribuant à outiller les équipes face aux enjeux pédagogiques, éthiques et pratiques liés à l'IA ([voir mission 5](#)).

En parallèle, l'Interfédé a mené un travail spécifique sur **l'encadrement des usages de l'IA**. Ce travail a abouti à l'élaboration et à la formalisation d'une **charte éthique IA** de l'Interfédé. Le processus de construction et le document final ont été mutualisés avec les centres, afin de leur permettre de s'en inspirer et de l'adapter à leurs réalités et à leurs pratiques.

Le développement durable

En 2025, l'Interfédé, en collaboration avec les fédérations, a renforcé son accompagnement des CISP en vue de **l'intégration progressive des enjeux de la transition écologique** dans leurs pratiques.

À nouveau, en **complément du développement de la PédaTech et de l'outilthèque**, l'Interfédé a développé plusieurs actions pour soutenir les centres dans l'adoption de pratiques durables.

Dans ce cadre, des informations, initiatives, et activités internes et externes au secteur des CISP ont été régulièrement relayées afin d'**alimenter la réflexion** et de faire connaître des **opportunités**.

Conçu grâce au soutien du [projet FSE+ « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé »](#), le projet [Portraits de durabilité](#) a également été développé : une **série d'articles a mis en lumière les actions de huit CISP**, présentant des initiatives durables, concrètes et inspirantes, ainsi que des **pistes et conseils pratiques**, destinés à soutenir d'autres centres dans le développement de démarches de durabilité.

Par ailleurs, des dispositifs dédiés à une gestion durable des ressources ont été déployés dans les espaces de formation de l'Interfédé. Ils ont été accompagnés de **supports pédagogiques sur le recyclage et le compostage, mutualisés** afin de permettre leur réutilisation par les centres.

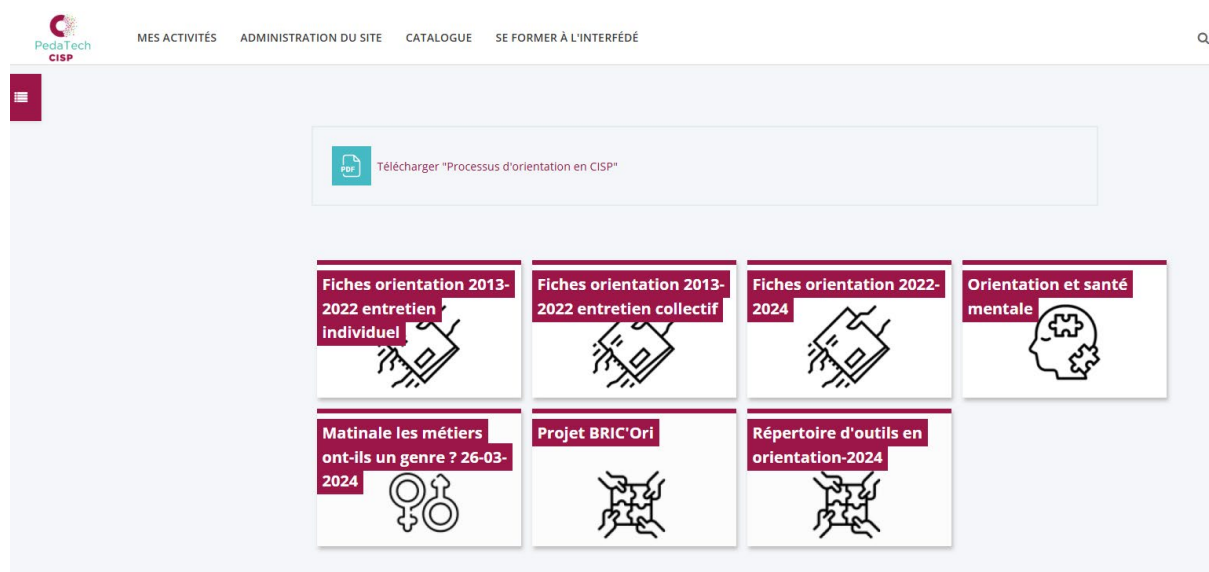
Le 14 novembre 2025, une **visite de Buildwise** a été organisée afin de découvrir des pratiques et innovations liées à la construction durable, contribuant à nourrir la réflexion sur l'évolution des filières concernées et sur les enjeux de la transition écologique, en lien avec les besoins des CISP et de leurs publics. Une **compilation des outils, ressources et informations partagées a été mutualisée** pour favoriser une diffusion élargie des opportunités identifiées.

1.4. Soutenir la cohérence pédagogique sectorielle

L'orientation en CISP

Depuis plusieurs années, l'Interfédé développe et soutient des actions visant à **outiller les filières de formation proposant de l'orientation socioprofessionnelle en CISP**. Ces travaux ont notamment donné lieu à l'élaboration d'un référentiel de formation et d'évaluation en orientation en CISP (2013), à une note précisant les balises de l'orientation en CISP (2015), ainsi qu'à l'organisation de groupes d'échanges de pratiques (GEP) et la production de fiches outils issues des échanges menés en 2016, 2017, 2018, 2022, 2023 et 2024.

En 2025, l'ensemble de ces **ressources** a été **actualisé, structuré**, et ensuite **mutualisé** sur la plateforme **PédaTech**, afin d'en faciliter l'accès, la lisibilité et l'appropriation par les centres.



Par ailleurs, l'Interfédé a assuré un rôle de **relais auprès des CISP** pour les activités et événements en matière d'orientation organisés par des partenaires, notamment les Cafés de l'orientation de Formaform et les Rendez-vous de l'orientation de l'ONISEP.

L'Interfédé a également poursuivi son implication dans les **enjeux de l'orientation** en tant que partenaire du **dispositif Carrefours et Cités des Métiers** ([voir mission 4](#)) et en participant aux

groupes de travail thématiques organisés par la cellule **OTLAV** du Forem, dans le cadre du développement d'un **portail unique de l'orientation** ([voir mission 2](#)).

Enfin, en collaboration avec les fédérations, un **travail de projection** a été mené afin de préparer la suite des actions en matière d'orientation. Un état des lieux des actions réalisées jusqu'ici et des questions à approfondir a été effectué. Ce travail a permis de définir les lignes conductrices du mandat, d'identifier des pistes et des actions concrètes en matière d'orientation, ainsi que de lancer la dynamique d'élaboration du **plan d'actions ORI 2026-2027**.

Les groupes d'échanges de pratiques (GEP)

Le soutien pédagogique aux centres se mène notamment à travers des GEP, qui sont des **lieux d'échange, de rencontre, de formation et de production pédagogique** permettant à des travailleurs d'une même filière ou ayant une même fonction d'interagir, de produire du savoir ensemble et de s'outiller professionnellement.

En 2025, trois GEP ont été organisés :

- Le **GEP Formateur et formatrice des savoirs de base**, avec la participation de la fédération Lire et Écrire Wallonie.
- Le **GEP Mobilité**, avec la participation des fédérations CAIPS et ALEAP.
- Le **GEP Prison**, avec la participation de la fédération AID.



MISSION 2 : Représenter le secteur

L'Interfédé constitue une structure au service du secteur, le représente dans toute sa diversité et développe des partenariats pour optimiser l'action des centres en faveur des publics éloignés de l'emploi. Elle est une interface entre les fédérations et leur environnement institutionnel, socio-économique, culturel et politique. Elle est la « parole du secteur » qui se construit sur base de la diversité des sensibilités, des courants et des réalités qui le traversent.

2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en matière de formation

Cabinet du ministre et Administration de la formation professionnelle

Durant l'année 2025, l'Interfédé a été l'interlocuteur du Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation sur les projets de réformes et les mesures qui concernent les CISP afin de pouvoir relayer les positions, avis et propositions du secteur CISP. Dans ce cadre, une série de rencontres ont eu lieu avec le Cabinet :

- Cycle de rencontres dans le cadre du retrait de la mission décrétable liée à l'affectation de personnel auprès du dispositif des Carrefours et Cités des Métiers (avril à septembre).
- Premiers échanges sur le secteur CISP (courant 1^{er} semestre).
- Visite de terrain à Namur avec des représentants du Cabinet des CISP - Le Perron de l'Illon, le CET et le Hublot (juin).
- Cycle de rencontres avec le Cabinet sur la réforme CISP (3 réunions en septembre).
- Consultation de l'Interfédé à propos de la réforme « acteurs de proximité » (septembre).

L'Interfédé a également travaillé sur des propositions et des avis pour alimenter la réflexion sur l'évolution du secteur CISP :

- **07/03** : Transmission au ministre d'une note de propositions sur la réforme CISP.
- **07/06** : Transmission au Cabinet d'une note de propositions sur la prise en compte d'indicateurs de résultats diversifiés.
- **19/08** : Diffusion d'un avis d'initiative relatif au projet de décret programme adopté en 1^{ère} lecture le 17 juillet.
- **06/10** : Diffusion d'un avis relatif au projet de réforme concernant l'optimisation des acteurs de proximité.
- **08/11** : Diffusion d'un avis d'initiative relatif à l'avant-projet de décret budgétaire wallon.
- **04/12** : Diffusion d'un avis d'initiative relatif à l'avant-projet de décret-programme budgétaire et au projet d'AGW « Emploi-Formation ».

Le suivi de la réforme Digistart

En 2025, les fédérations CAIPS et ALEAP ont soutenu l'Interfédé dans la coordination du **dispositif « Digistart »** – un dispositif de formation de base au numérique inscrit dans le Plan d'inclusion numérique wallon (PIN) et agréé par la Wallonie dans le cadre du décret du 20 juillet 2022. Cette collaboration implique le soutien à la représentation stratégique de l'Interfédé auprès du Gouvernement wallon, du SPW Économie-Emploi-Recherche, du Forem, des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que de l'expert pédagogique désigné (Labset–ULiège).

En 2025, 27 opérateurs Digistart ont introduit une demande de **renouvellement d'agrément** pour 2026. Fin 2025, la Commission Digistrat a été amenée à se prononcer sur ces renouvellements d'agrément.

Suite à la réforme et le passage de PMTIC à Digistart, de **nombreuses adaptations** ont dû être réalisées sur le plan administratif. Des échanges ont eu lieu avec le Forem concernant les modalités de la mise en œuvre de la réforme Digistart, et notamment l'éligibilité des différentes catégories de stagiaires au contrat F70bis. L'Interfédé et les fédérations ont également travaillé avec le SPW pour adapter les différents documents administratifs (fiche de présence, attestation de suivi...) à la nouvelle législation.

Plusieurs réunions de travail se sont penchées sur les impacts des mesures budgétaires (sortie du Plan de relance), les difficultés administratives rencontrées par les centres et sur la nouvelle réforme annoncée du dispositif. L'année a été marquée par un travail soutenu de suivi, d'analyse et de coordination visant à garantir une représentation cohérente et collective des opérateurs CISP agréés Digistart.

Les accords du non-marchand en Wallonie

En soutien à l'Administration, l'Interfédé assure chaque année le relevé auprès des opérateurs CISP de deux mesures relevant des accords du non-marchand : les heures inconfortables et la délégation syndicale inter-centres. Une fois compilées, les données sont transmises au SPW qui en assure ensuite le suivi auprès des centres pour le versement de leurs subventions y relatives.

Le dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV)

La mise en œuvre du dispositif OTLAV a été approuvée par le Gouvernement wallon fin 2020.

En juin 2025, le Gouvernement wallon approuve une note visant la relance et l'amélioration du dispositif d'orientation tout au long de la vie entre la Région wallonne, la Région Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Diverses priorités sont énoncées dont celle d'élaborer des outils communs afin de renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'OTLAV.

C'est dans le cadre de cette priorité que l'Interfédé a participé, au même titre que d'autres acteurs de l'orientation incluant les services publics, les associations et les institutions, aux GT thématiques organisés par la cellule OTLAV du Forem pour développer un portail unique de l'orientation conçu comme un point d'entrée unique qui centralisera des informations et services liés à l'orientation adaptés aux différents profils d'utilisateurs afin de les aider dans leurs parcours éducatifs et professionnels.

La Commission CISP

La Commission CISP est instituée au sein du CESEW.

Il s'agit d'une commission consultative qui est chargée de :

- Remettre un avis sur la modification des catégories de public éligible ;
- Remettre un avis motivé sur les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une filière lorsque son avis est sollicité ;
- Remettre un avis motivé sur la suspension ou le retrait d'agrément d'un centre ou d'une filière ;
- Remettre un avis motivé sur la demande de transfert d'une filière ;
- Se réunir à la demande d'un de ses membres qui aurait pris connaissance de faits qui relèvent des infractions ou des manquements aux dispositions du décret, afin d'analyser la situation et d'informer le Gouvernement des faits de la cause.

Au-delà de ces missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En 2025, la Commission s'est réunie à quatre reprises pour déterminer son ROI et assurer l'examen de dossiers problématiques dans le cadre des réagréments 2025. Dans ce cadre, plusieurs auditions de centres ont eu lieu.

La Commission a, par ailleurs, rédigé son rapport d'activités 2024.

Composition de la Commission CISP pour notre secteur

| | Membres pour le secteur CISP | |
|-------------------------------------|---|--|
| Interfédé (Voix délibérative) | Effectif : Anne-Hélène Lulling | Suppléant : Joël Gillaux/Duygu Celik |
| Fédérations (Voix consultatives) | Effectifs : Eric Albertuccio/Salima Amjihad François Xhaard | Suppléants : Ann Paquet Anne Remacle |

La Commission Digistart

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif Digistart, l'Interfédé est membre de la Commission Digistart du CESEW.

En 2025, la Commission Digistart s'est réunie à deux reprises, fin octobre et début décembre, afin de se prononcer sur le renouvellement d'agrément pour 2026 (sur base des rapports d'activités rentrés par les opérateurs) et non sur la répartition d'heures entre ceux-ci.

27 demandes de renouvellement ont été introduites (uniquement celles dont l'agrément initial était de deux ans). La Commission a débattu et remis un avis de réagrément de l'ensemble des opérateurs auprès du ministre de tutelle.

La Commission AIS PEOE

L'Interfédé poursuit en 2025 sa participation active aux **travaux de la Commission Action et Intégration sociale (CAIS)** du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW), en particulier au sein de la section « Intégration des personnes étrangères » (PEOE). Notre présence vise à contribuer, en tant qu'expert associé, à l'élaboration d'avis et de positions transversales sur les politiques sociales et d'intégration en Wallonie.

Les réunions du début d'année 2025 ont principalement porté sur le suivi de la note méthodologique adoptée par le Gouvernement wallon fin 2024 et relative à la stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté. Cette note, élaborée sous la coordination du Cabinet du ministre Yves Coppieters, fixe le cadre de travail du comité de pilotage et des groupes thématiques chargés de définir les mesures opérationnelles de la stratégie.

L'Interfédé a intégré le groupe de travail « Emploi, formation et revenus », l'un des quatre groupes mis en place (aux côtés de Logement et énergie ; Santé et santé mentale ; Ressources et accès aux droits). Ce groupe réunit des experts scientifiques, des représentants de fédérations, d'administrations, d'acteurs de terrain et de partenaires sociaux. Il a pour mission de formuler des propositions concrètes visant à améliorer la situation des personnes en situation de précarité par le biais d'un meilleur accès à l'emploi, à la formation et à des revenus décents.

Les travaux se sont tenus entre février et avril 2025, en trois sessions successives consacrées au diagnostic, à la réflexion stratégique et à la formulation de mesures opérationnelles.

En parallèle, la CAIS a également poursuivi l'examen des enjeux budgétaires des secteurs de l'action sociale et de l'intégration, dans un contexte marqué par des restrictions financières et une explosion des besoins sociaux. L'Interfédé a soutenu les positions du CESEW en faveur d'un financement structurel des missions décrétales et d'une approche fondée sur les besoins réels des opérateurs et des publics.

Au fil des réunions, plusieurs **points d'attention** ont été relayés au Cabinet Coppieters, notamment :

- La nécessité d'une prise en compte explicite du public étranger dans les politiques de lutte contre la pauvreté ;
- La vigilance face à une logique de financement fondée uniquement sur les résultats, susceptible d'exclure les personnes les plus éloignées de l'emploi ;

- L'importance d'évaluer les politiques sociales en termes d'impact global (social, économique, sanitaire, territorial) plutôt qu'en fonction d'indicateurs purement quantitatifs.

Enfin, l'Interfédé a participé à la séance d'octobre, consacrée à la présentation par la Fédération des CPAS de l'impact de la réforme du chômage sur les centres publics d'action sociale, soulignant les effets en cascade que cette réforme peut avoir sur les publics accompagnés et sur les opérateurs de terrain.

Par cette participation constante, l'Interfédé veille à ce que la voix du secteur de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle soit entendue dans les espaces de concertation régionaux, et que les politiques de lutte contre la pauvreté et d'intégration tiennent compte des réalités vécues par les opérateurs et les bénéficiaires.

Le Forem

Réunions de concertation Forem – Interfédé

Les **réunions bilatérales Forem–Interfédé** se sont tenues trimestriellement et ont permis de poursuivre le dialogue autour des collaborations entre le service public régional de l'emploi et le secteur des CISP. Ces rencontres ont réuni la secrétaire générale, la coordinatrice politique et les membres du Bureau de l'Interfédé.

Les **principaux sujets traités** ont concerné :

- La simplification administrative des procédures ;
- Le suivi de l'encodage du RAFI et la préparation de son évaluation globale prévue début 2026 ;
- La faible part de chercheurs d'emploi adressés vers les CISP et la nécessité de renforcer la qualité et la pertinence de l'adressage dans les conventions de collaboration ;
- Le cadastre des opérateurs d'insertion, suscitant des questionnements quant à la reconnaissance de la diversité des missions des opérateurs ;
- Le suivi des appels à projets santé mentale et parcours vers l'emploi ;
- La mise en œuvre des réformes institutionnelles : réforme du contrat de formation et des parcours multi-opérateurs, réforme de l'accompagnement des chercheurs d'emploi (entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2025), et projet de décret « Activation » CPAS–Forem ;
- Les données d'insertion communiquées via le *SharePoint* du Forem ;
- Le projet relatif à la gestion des cadastres et la mutualisation des équipements pédagogiques ;
- L'application du nouvel arrêté relatif à l'indemnité de 2 euros pour les stagiaires en formation.

D'autres points ont également été abordés : le remplacement de *Formapass* par un nouveau catalogue de formation, les difficultés du dispositif *Digistart*, le recentrage du dispositif *Passeport pour le permis de conduire* sur les formations Forem, ainsi que le suivi des flux *Dimona* et des méthodologies d'évaluation en Commission régionale de concertation.

L'année 2025 a confirmé l'importance d'un dialogue permanent et constructif entre le Forem et l'Interfédé afin de renforcer la cohérence des politiques d'emploi et de formation, d'améliorer la lisibilité des parcours d'insertion et de garantir la place du secteur CISP dans les dispositifs régionaux.

Par ailleurs, comme les années précédentes, les collaborations avec le Forem ont aussi eu lieu à travers la **Commission des opérateurs et les nombreux groupes de travail (GT)** mis en place.

Commission régionale de concertation

En 2025, l'Interfédé a poursuivi sa participation active aux travaux de la Commission régionale de concertation (CRC). La CRC s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année (mars, avril, juin, septembre, octobre, novembre et décembre) sous la présidence du conseiller auprès du Cabinet du ministre P.-Y. Jeholet.

Les échanges ont principalement porté sur :

- La mise en œuvre des appels à projets "Parcours emploi" et la présentation de l'outil de gestion numérique associé ;
- L'évaluation des conventions de collaboration Forem–partenaires, menée en plusieurs étapes (bilatérales, familles d'opérateurs, évaluation globale) et accompagnée d'un questionnaire adressé à tous les membres effectifs et suppléants ;
- Les développements de l'« Espace Partenaire », avec la mise à jour du guide utilisateur et des fonctionnalités liées au RAFI ;
- Les questions techniques liées à la paie des stagiaires et aux encodages DIMONA ;
- La présentation des résultats de l'analyse des besoins en compétences transversales réalisée par le Forem, à laquelle l'Interfédé a contribué en soulignant les spécificités des publics accompagnés dans les CISP et la nécessité d'une approche différenciée selon les profils ;
- Le suivi de la réforme du contrat de formation professionnelle, du projet de décret « Activation » Forem–CPAS, des mesures transitoires de la réforme du chômage, de l'application de l'arrêté relatif à l'indemnité de formation des stagiaires ;
- La présentation de l'AGW accompagnement et contrôle révisé.

L'Interfédé a notamment insisté sur :

- La nécessité d'une prise en compte qualitative des collaborations dans l'évaluation des conventions ;
- Le renforcement de la circulation de l'information entre la CRC et les CSRC ;
- La vigilance quant aux impacts des réformes fédérales et régionales sur les publics les plus éloignés de l'emploi et sur les opérateurs d'insertion socioprofessionnelle.

Enfin, la CRC a également échangé sur le dispositif *Passeport Drive*, sur la rationalisation du réseau des opérateurs d'insertion, et sur l'articulation entre les missions du Forem et celles des structures de proximité (CPAS, ALE, Régies de quartier, IDESS).

L'Interfédé a joué un rôle moteur dans ces travaux, en défendant la place des CISP dans le partenariat Forem et en contribuant à la construction d'une vision partagée des parcours d'insertion et de formation en Wallonie.

GT « Évaluation du dispositif de collaboration »

En juin 2025, l'Interfédé a participé activement au groupe de travail « **Évaluation du dispositif de collaboration** » mis en place dans le cadre de la Commission régionale de concertation (CRC). Ce groupe, réunissant des représentants du Forem et des différentes familles d'opérateurs, avait pour mission d'élaborer la méthodologie d'évaluation du dispositif de collaboration Forem-partenaires, deux ans après sa mise en œuvre.

L'objectif de cette évaluation est de **fournir des éléments de bilan** à la tutelle et aux partenaires, afin de montrer comment le dispositif a fonctionné, ce qui a bien marché et ce qui doit être amélioré. L'évaluation porte à la fois sur le fonctionnement global du dispositif (CRC et CSRC) et sur les conventions de collaboration mises en œuvre depuis un an.

L'Interfédé a contribué à préciser le périmètre et les outils d'analyse, en veillant à ce que la démarche reste à la fois partenariale, constructive et réaliste au regard des données disponibles. **Trois dimensions d'évaluation** ont été retenues :

- Une analyse qualitative à travers un questionnaire adressé aux membres de la CRC et des CSRC, axé sur la confiance, la communication, la satisfaction et les plus-values observées ;
- Une analyse quantitative issue des évaluations bilatérales et par famille d'opérateurs (adressage, retours sur action, dialogue opérationnel) ;
- Un recueil de retours de terrain via les CSRC, sous forme de *focus groups* ou d'entretiens thématiques.

L'Interfédé a souligné l'importance de ne pas attendre la finalisation de toutes les évaluations bilatérales pour lancer le travail, afin de permettre une lecture dynamique et évolutive du dispositif. Elle a également insisté sur la nécessité de valoriser les effets concrets du partenariat et la fluidification des parcours des chercheurs d'emploi, au-delà des seuls indicateurs chiffrés.

Les résultats de cette évaluation devaient être présentés en CRC début 2026 et serviront à définir un plan d'amélioration et d'engagements communs pour le futur.

Analyse des besoins des chercheurs d'emploi

En 2025, l'Interfédé a poursuivi sa participation à **l'analyse des besoins de l'écosystème des chercheurs d'emploi**, pilotée par le Forem. Les travaux ont porté sur la restitution des enquêtes 2024 et sur la préparation du rapport global visant à identifier les compétences transversales, numériques et linguistiques nécessaires à l'insertion.

L'Interfédé a formulé plusieurs points d'attention sur l'intégration des compétences transversales dans le RAFI, insistant sur la transparence vis-à-vis des stagiaires, la liberté pédagogique des opérateurs, la protection des données personnelles et la nécessité d'une évaluation contextualisée et non stigmatisante.

Elle a proposé un modèle gradué d'évaluation (de 0 à 6) inspiré de RECTEC (référentiel européen des compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications), ainsi qu'une limitation aux compétences réellement observées, afin de garantir la fiabilité et l'éthique du dispositif.

Les premiers résultats de l'analyse ont été présentés en septembre 2025 lors d'une séance de la Commission régionale de concertation (CRC). Un rapport complet est attendu. L'Interfédé y a rappelé l'importance d'une approche éthique, concertée et respectueuse des valeurs du secteur CISP dans toute évaluation des compétences.

Passeport Drive

Un suivi de la mesure « *Passeport Drive* » a été assuré tout au long de l'année. Celui-ci a consisté en la récolte et le traitement des informations transmises par les fédérations. Des informations et réponses ont également été fournies aux fédérations, tant par courrier que par téléphone ([voir mission 1](#)). Par ailleurs, une concertation régulière a été menée avec le Forem, notamment à travers plusieurs réunions (1^{er} avril, 25 septembre et 31 octobre), des échanges de courriers et la formulation d'avis d'initiative. Des rencontres ont également eu lieu avec le Cabinet du ministre P-Y Jeholet, dont une réunion le 24 avril. Enfin, une évaluation de la mesure « *Passeport Drive* » a été rédigée à la demande du Cabinet du ministre P-Y Jeholet.

Comité stratégique

Une fédération porte le mandat **Économie sociale (ES)** au sein de l'Interfédé pour compte de tous ([voir mission 1](#)). Dans le cadre de ce mandat, elle participe au Comité stratégique (CoStra) « Économie sociale ». Les réunions ont traité de diverses problématiques spécifiques liées à l'emploi en ES (offres d'emploi, analyse des besoins, positionnement sur certains métiers dont les métiers en pénurie...) mais aussi suivi la réforme de l'évolution des COSTRA dans la réforme globale de l'accompagnement des adultes ; elle a également organisé deux « Points Com » (le 10 avril à Liège et le 24 avril à Charleroi) à l'attention des travailleurs du Forem, afin qu'ils puissent mieux connaître l'écosystème de l'économie sociale et les CISP en particulier.

L'Interfédé participe également aux COSTRA Horeca et Industrie agroalimentaire. Cette participation a permis notamment de faciliter la connaissance réciproque des acteurs et la présentation de leur offre.

Plaidoyer politique

Rencontres avec le monde politique

Tout au long de l'année, l'Interfédé a multiplié les **contacts avec le monde politique**, tous partis confondus¹, afin de faire connaître les réalités de son secteur, de partager la vision de l'insertion socioprofessionnelle du secteur CISP, de présenter des propositions pour alimenter la réforme du secteur mais également d'alerter sur les risques que pourraient entraîner certaines mesures pour les centres, la qualité de leur travail d'insertion et les stagiaires en formation.

De nombreuses rencontres ont été organisées en 2025 :

Depuis janvier : Visites de terrain de députés dans les CISP ; notamment chez JEFAR à Liège, au Perron de l'Ilon à Namur, chez IFI à Tournai, chez Chantier à Charleroi, chez Prorienta à Tournai.

28/01 : Rencontre avec les députés membres de la Commission emploi-formation du Parlement wallon pour leur présenter le secteur et les enjeux des CISP.

29/01 : Stand Interfédé/CISP au Parlement wallon en partenariat avec les opérateurs de l'économie sociale ([voir mission 5](#)).

01/04 : Rencontre avec un groupe de députés au Parlement wallon.

23/05 : Petit-déjeuner politique organisé par les centres de Wallonie picarde avec les députés de la circonscription.

Juin : Rencontres organisées par les centres du Luxembourg avec des députés, des élus locaux et des représentants des partis politiques.

09/07 : Rencontre avec les assistants parlementaires des différents groupes politiques du Parlement wallon autour des enjeux Digistart.

07/10 : Rencontre avec les députés de la commission emploi au sein du Parlement wallon pour expliquer une actualisation des enjeux CISP et Digistart.

Renforcement des partenariats

En 2025, l'Interfédé a poursuivi le développement et le renforcement de partenariats stratégiques avec différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale. Ces collaborations ont contribué à nourrir les échanges de connaissances, le partage de bonnes pratiques et l'élaboration de pistes de réflexion communes afin de répondre aux enjeux actuels du secteur.

Dans ce souci d'amélioration des coopérations, plusieurs actions de rapprochement ont été menées avec ConcertES, l'organisme de concertation des structures de représentation de l'économie sociale. À ce titre, plusieurs membres de l'Interfédé ont participé au salon de l'économie sociale organisé au Parlement wallon par ConcertES, le 29 janvier 2025.

¹ Les partis avec les représentants desquels des contacts ont été entretenus sont ceux qui sont représentés au Parlement wallon : le MR, le PS, les Engagés, le PTB et Ecolo.

En mars, une réunion a été organisée entre le pôle « analyses et partenariats » de l'Interfédé et un membre de l'Observatoire de l'économie sociale.

Suite aux déclarations du Gouvernement wallon annonçant la mise en place de nouvelles synergies entre les différents opérateurs de l'écosystème de l'emploi et de la formation, des réflexions ont été menées quant aux rapprochements possibles entre les CISP et d'autres structures. Dans ce sens, une note d'analyse portant sur les actions des MIRE et les retours d'expériences des collaborations existantes avec les CISP a été produite. Avec l'InterMIRE, il a été décidé d'approfondir les réflexions quant aux rapprochements possibles.

Par ailleurs, des échanges ont été menés sur les missions, les enjeux et les complémentarités de l'insertion socioprofessionnelle, avec d'autres partenaires clés du secteur, notamment la Fédération des CPAS.

L'ensemble de ces partenariats illustre l'engagement de l'Interfédé dans une dynamique de collaboration et de complémentarité avec les acteurs du secteur, dans l'objectif d'optimiser les retombées de ses actions et de renforcer son impact en matière d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale ([voir également la mission 1](#)).

En outre, l'Interfédé a pris part au groupe de travail ESCAP consacré à l'analyse coûts-bénéfices des dispositifs d'insertion chapeauté par ConcertES. Cette participation a débouché sur une rencontre, le 28 novembre, avec des chercheuses du Centre d'Économie sociale de HEC Liège, afin d'approfondir plus spécifiquement la question des coûts et bénéfices du travail d'insertion au sein des CISP.

Organisation d'un webinaire sur les partenariats CISP-CPAS

Dans le cadre du partenariat autour des réformes pour une meilleure intégration des stagiaires CISP, l'Interfédé a organisé le 17 novembre, en collaboration avec la Fédération des CPAS, un webinaire sur la thématique : « Les partenariats CISP-CPAS : un pont pour l'insertion ».

Cette séance d'information sur les CISP a été l'occasion de :

- Prendre connaissance de l'offre de formation proposée par les CISP ;
- Comprendre les modalités d'accompagnement des publics en CISP ;
- Découvrir de bonnes pratiques de collaborations entre CISP et CPAS ;
- Échanger sur les synergies possibles entre les CPAS et les CISP pour renforcer notre action commune.

Rencontre avec le Forem fin août pour discuter des continuités de parcours

Deux rencontres ont été organisées avec le Forem dans le but de discuter sur l'offre de service proposée par les CISP en matière de remédiation et de remise à niveau des chercheurs d'emploi et d'identifier également les besoins qui ne seraient pas couverts. Sur base de ces échanges, le Forem a été présenté de façon décentralisée dans les plateformes CISP leur offre de formation et leurs besoins en amont, tout en écoutant les CISP sur les besoins des stagiaires pour continuer leur parcours en formation qualifiante. De ces échanges devaient être construits des parcours intégrés spécifiques.

Travail sur une proposition « emploi d'insertion » avec AKT, les Mire et la Fédération des CPAS

En 2025, l'Interfédération, en partenariat avec les fédérations, a élaboré une note de proposition pour la création d'un **dispositif « emplois d'insertion »**. Il s'agirait d'un dispositif innovant d'aide à l'emploi d'insertion pour les chercheurs d'emploi très éloignés du marché du travail. Cette réflexion part du constat que les dispositifs actuels sont souvent inefficaces et génèrent des effets d'aubaine, sans favoriser l'emploi durable.

Le dispositif combine une aide financière à l'embauche et un accompagnement renforcé dans l'emploi, assuré par des opérateurs d'insertion. L'objectif est de sécuriser les parcours professionnels, lever les freins sociaux et renforcer les compétences. La mesure cible notamment les personnes peu qualifiées, bénéficiaires du CPAS ou issues de parcours d'insertion. Elle soutient particulièrement les TPME et l'économie sociale. Le budget serait réorienté depuis des aides existantes moins efficaces.

Cette proposition a d'abord été présentée aux Cabinets des ministres Jeholet et Coppieters, conjointement, le 17 février 2025.

La proposition a ensuite été discutée à l'occasion d'une rencontre avec AKT for Wallonia, le secteur des MIRE et la Fédération des CPAS, puis a été retravaillée en fonction des éléments échangés lors de la rencontre et de l'évolution de la réforme des aides à l'emploi. Elle devait être présentée à l'UCM en décembre 2025 mais la rencontre a finalement été reportée en janvier 2026.

2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes en matière de formation

Participer aux travaux du SFMQ

Comme membre de la Chambre Enseignement-Formation (ChaEF), l'Interfédé participe aux travaux du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ). Un des rôles de la ChaEF est de proposer un niveau de positionnement pour le Cadre francophone des certifications (CFC).

La participation de l'Interfédé aux réunions de la ChaEF s'est poursuivie en 2025, marquée par la nomination d'une nouvelle représentante.

Les travaux menés dans ce cadre alimentent directement la participation opérationnelle des CISP aux Commissions de profil formation (Coprofor), ainsi que les actions d'accompagnement et d'outillage des centres, décrites à la [mission 7](#).

Participer au Comité d'experts du Cadre francophone des certifications

L'Interfédé a été désignée comme membre du Comité d'experts du CFC qui a pour rôle d'apporter des avis au Comité de direction du CFC sur les orientations prises ou à prendre ainsi que d'apporter toute information utile à l'amélioration du fonctionnement du dispositif et à l'évaluation de son implantation. Le Comité d'experts ne s'est pas réuni en 2025.

Participer au Comité d'orientation stratégique de FormaForm

FormaForm s'appuie sur un comité d'orientation stratégique, organe consultatif chargé d'émettre des avis et recommandations sur le développement des compétences des professionnels de l'orientation, de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de la validation des compétences, ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord de coopération.

Ce Comité ne s'est pas réuni en 2025.

Participer aux instances de la validation des compétences

Le Consortium de validation des compétences (CVDC) développe des référentiels de validation des compétences lorsqu'ils ne sont pas produits par le SFMQ pour des métiers identifiés comme prioritaires par la **Commission consultative et d'agrément (CODA)**, laquelle réunit les partenaires sociaux francophones et les services publics de l'emploi. À ce titre, l'Interfédé est invitée à participer de façon permanente aux rencontres et ainsi y apporter son expertise en tant qu'opérateur de formation des adultes en lien avec les CISP.

En 2025, cette implication s'est poursuivie dans le cadre des **Comités de pilotage PRW** organisés par le Consortium, permettant un suivi attentif des projets, de leurs orientations et de leur mise en œuvre.

Dans ce cadre, outre sa participation à 4 réunions de la **CODA** (21/02, 17/04, 20/06 et 14/11), l'Interfédé a pris part à la **Commission consultative et d'agrément extraordinaire intersectorielle** organisée le 11 septembre 2025, consacrée au thème « Validation des apprentissages : regards belges et européens ».

Par ailleurs, une **rencontre entre l'Interfédé et le Consortium s'est tenue le 7 novembre**. Celle-ci a permis de dresser un bilan des projets menés dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie (PRW), d'actualiser l'état des collaborations entre les CISP et les Centres de validation des compétences et de définir des pistes d'actions visant à renforcer la plus-value de la validation des compétences pour les publics peu qualifiés dans leur parcours vers l'emploi.

Participer au GT Qualité et au Comité de pilotage du PRN CERAQ/EQAVET

Le Point de référence national en matière d'assurance de la qualité (PRN CERAQ) est une collaboration entre plusieurs institutions clés afin de mettre en œuvre et de développer le Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ) en Belgique francophone.

L'Interfédé est un membre invité et, en 2025, a continué à suivre les travaux du **Point de référence national CERAQ/EQAVET**.

Les travaux organisés en 2025 ont été clôturés par une **évaluation par les pairs les 25 et 26 septembre 2025** à Namur. Cette évaluation s'est concentrée sur **l'adaptation de l'enseignement et formation professionnels (EFP) aux besoins du marché du travail** et a permis d'identifier des points forts liés à la collecte et à l'utilisation des données sur le marché du travail

et des domaines dans lesquels une réflexion plus approfondie pourrait contribuer à l'assurance qualité.

2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale

La concertation sociale

La **concertation sociale** reste une préoccupation importante dans le cadre des mandats portés par l'Interfédé.

En 2025, la secrétaire générale a participé aux **diverses réunions** de la concertation sociale (FESEFA et CESSoc) dont une partie significative a porté sur :

- La réforme APE ;
- La conclusion de conventions collectives de travail ;
- Le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel, commission paritaire 329.02 ;
- Les mandats dans les diverses instances de concertation ;
- L'impact des mesures prises dans les conclaves budgétaires (fédéral et régions) ;
- Les actualités sectorielles.

Le Fonds Maribel social

L'Interfédé siège au **Comité de gestion du Fonds Maribel** via un mandat de la FESEFA au sein de la CESSoc.

En 2025, outre les points de gestion relatifs aux relations avec les employeurs, le Comité de gestion du Fonds Maribel a traité des **points suivants** :

- La gestion des dossiers de demandes spécifiques ;
- Les prévisions budgétaires 2026 et au-delà, et leur projection pour déterminer leur utilisation en vue d'éventuels appels à candidatures futurs ;
- L'analyse de l'évolution des dotations à venir pour alimenter la décision d'augmenter le plafond des subventions accordées aux employeurs en 2026.

Le Fonds 4S

Le **Fonds 4S** est le fonds sectoriel de formation des travailleurs de la CP 329.02. Il soutient des actions de formation et d'accompagnement d'équipes via différentes actions. Intégré au sein de l'APEF, il diffuse une offre de formation commune à d'autres fonds via le catalogue Formapef. Il est alimenté par des cotisations patronales sectorielles de 0,20 % prélevées par l'ONSS pour financer les actions de formation (cotisation « groupes à risques » et « effort supplémentaire de formation »).

Une cotisation complémentaire est prélevée pour soutenir partiellement les employeurs dans la mise en œuvre de l'outplacement. L'Interfédé ne siège plus en direct au Comité de gestion du Fonds 4S, le mandat a été repris par la FESEFA.

MISSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional



3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) et Commissions sous-régionales de concertation (CSRC)

Les plateformes sont au nombre de dix et couvrent l'ensemble du territoire wallon. Les plateformes se composent des représentants des CISP de la sous-région et des conseillers Carrefour ou Cité des Métiers de la sous-région. Les représentants des CISP de chaque plateforme désignent deux représentants pour piloter et coordonner l'action de la plateforme.

Les **objectifs des réunions des plateformes** sont :

- Mettre en place des projets sous-régionaux répondant à des problématiques locales et facilitant le parcours d'insertion et de formation des stagiaires ;
- Renforcer les liens entre les CISP d'une même sous-région et développer des partenariats avec les opérateurs de la formation et de l'insertion au niveau local ;
- Se concerter sur toutes les matières relatives au dispositif d'accompagnement des chercheurs d'emploi et de coopération pour l'insertion ;
- Se concerter sur les matières relatives au décret CISP en ce qui concerne leur mise en œuvre concrète et leur impact sur le terrain ;
- Alimenter les réflexions et le positionnement stratégique de l'Interfédéré, sur le champ des compétences des plateformes.

En 2025, suite à une réorganisation de l'équipe, l'Interfédéré a mis en place un nouveau dispositif de coordination des plateformes CISP. Une personne faisant office de Point unique de contact (PUC) a été désignée pour chaque plateforme. Le PUC est chargé d'assurer l'interface entre le terrain et l'Interfédéré. Celui-ci vise à garantir une circulation de l'information fluide, neutre et équitable, à centraliser les questions des plateformes et à alimenter la coordination de l'Interfédéré. Il participe aux réunions de plateforme, soutient les représentants dans leurs mandats et contribue à l'anticipation des réformes via la remontée des enjeux locaux. Ce rôle de facilitateur est distinct de celui du représentant de plateforme, acteur clé de l'animation et de la représentation locale. Le dispositif repose sur une répartition des PUC entre les fédérations, sous la coordination du staff de l'Interfédéré, et fait l'objet d'une phase pilote depuis novembre 2025.

L'Interfédéré dispose également de deux représentants effectifs et de deux représentants suppléants dans chaque IBEFE qui participent à l'activité et aux réunions des plateformes et y relayent les travaux en cours et les enjeux de l'Instance Bassin. Réciproquement, les problématiques et les positionnements de la plateforme sont relayés par les représentants de l'Interfédéré dans les IBEFE.

Par ailleurs, l'Interfédéré compte un représentant effectif et un représentant suppléant dans chaque CSRC représentant le secteur CISP auprès des autres acteurs partenaires de l'accompagnement des chercheurs d'emploi.

3.2. Les actions des plateformes

En 2025, les plateformes sous-régionales CISP ont constitué des espaces réguliers de concertation, d'échanges et de coordination entre les acteurs du secteur, autour d'enjeux communs liés à l'insertion socioprofessionnelle.

Les plateformes ont tout d'abord assuré une circulation continue de l'information concernant les actualités du secteur, des partenaires institutionnels et des politiques publiques : évolutions réglementaires, dispositifs Forem, métiers en pénurie, situations des stagiaires, enjeux administratifs ou encore questions liées à la santé mentale.

Un axe important du travail a porté sur les relations avec le Forem, notamment à travers l'évaluation des conventions de collaboration (évaluations collectives, par famille et bilatérales), des échanges sur les besoins en compétences et en formations, ainsi que la participation aux instances de concertation territoriales (IBEFE, CSRC, inter-plateformes).

Les plateformes ont également été des lieux de réflexion et de travail collectif sur la communication du secteur : création et animation de pages Facebook, constitution de groupes de travail dédiés, formations aux outils de communication, avec une analyse critique des résultats et des difficultés rencontrées.

Plusieurs actions de mise en visibilité du secteur et de plaidoyer ont été menées, telles que l'organisation ou la participation à des événements (Forma Days, salons d'information, rencontres thématiques), ainsi que des moments d'échanges avec des responsables politiques afin de présenter les réalités du secteur CISP et ses enjeux futurs.

Les plateformes ont aussi favorisé les échanges de pratiques et les collaborations partenariales, notamment autour de thématiques spécifiques comme l'accompagnement des publics judiciairisés, les parcours vers l'emploi, l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore le lien avec des réseaux locaux (Carrefours et Cités des métiers, réseaux associatifs, acteurs de l'aide et de la justice).

En réunion de plateformes, les centres alimentent également leurs représentants en CSRC afin qu'ils puissent faire remonter les difficultés, les constats et les besoins des CISP de leur sous-région, notamment en termes de fluidité des parcours des chercheurs d'emploi et de collaborations avec le Forem.

Enfin, les réunions de plateforme ont permis de renforcer la dynamique collective du secteur à travers l'accueil de nouveaux membres, des tours de table réguliers sur les enjeux locaux, des présentations d'analyses ou de projets, ainsi que des visites de centres, contribuant à une meilleure connaissance mutuelle et à la cohésion régionale.

3.3. Les actions dans les Instances Bassin Enseignement-Formation-Emploi (IBEFE)

Les représentants de l'Interfédé (issus des centres) participent aux réunions des Instances Bassin afin de veiller à la prise en compte des réalités et des publics spécifiques du secteur et d'attirer l'attention des partenaires sociaux, des opérateurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion et des opérateurs de l'enseignement sur les positionnements et les enjeux propres au secteur des CISP.

Ils participent à l'activité et aux réunions des plateformes CISP où ils informent sur les travaux réalisés dans les Bassins et assurent un rôle de relais entre les dynamiques territoriales portées par les Bassins et les plateformes CISP.

Dans la continuité des décisions prises en 2024, les représentants de l'Interfédé au sein des IBEFE ont été invités aux réunions inter-plateformes afin de renforcer les liens entre les projets développés dans les bassins et les sujets abordés collectivement au niveau du secteur.

L'année 2025 a été marquée par de fortes incertitudes institutionnelles concernant l'avenir des IBEFE, qui ont fait l'objet de nombreux échanges et prises de position au sein des Instances, dans lesquelles les représentants du secteur CISP ont été pleinement impliqués.

En 2025, les représentants du secteur CISP ont également contribué aux travaux d'actualisation des thématiques communes et des métiers prioritaires dans plusieurs bassins, dans le prolongement du rapport analytique et prospectif 2025-2027. Ces travaux visent à ajuster la programmation de l'offre d'enseignement et de formation aux besoins socio-économiques identifiés localement, tout en veillant à la prise en compte des publics éloignés de l'emploi et des parcours d'insertion portés par les CISP.

Par ailleurs, les IBEFE ont poursuivi la mise en place de pôles de synergies, de projets territoriaux et de groupes de travail thématiques ou transversaux, au sein desquels les CISP sont impliqués en lien direct avec leurs actions de formation et d'accompagnement. Cette participation s'est notamment traduite par une implication dans des pôles et projets liés aux transitions professionnelles, aux métiers en pénurie, à l'orientation, à la mutualisation des ressources pédagogiques ou encore à la coopération entre acteurs de l'insertion, de la formation et de l'enseignement. Ces espaces de travail permettent aux CISP de faire valoir leur expertise, de défendre les besoins de leurs publics et de développer des collaborations concrètes avec les autres opérateurs à l'échelle des Bassins.

MISSION 4 : Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM/CCDM

Carrefour des Métiers

les Cités
des Métiers

de Wallonie

L'Interfédéré participe au [dispositif multi partenarial CCDM](#)² (Carrefours des Métiers / Cités des Métiers ; anciennement CEFO) depuis sa création en 1998.

Le dispositif participe avec d'autres partenaires³ à un dispositif plus large d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Les missions des CCDM sont d'accompagner et de guider les citoyens en proposant une offre de services sur quatre axes : orientation, formation, emploi (uniquement en Cité des Métiers) et création d'activités.

Au 31 décembre 2025, l'Interfédéré affectait 16 conseillers dans les 11 CCDM couvrant le territoire de la Région wallonne et déléguait également un membre de son personnel à la coordination du dispositif CCDM.

En janvier 2025, l'Organe d'administration de l'Interfédéré, au vu de la diminution de ses sources de subventions et d'un travail d'audit externe, a décidé d'une restructuration interne pour se recentrer sur ses missions principales. Ainsi la mise à disposition de personnel au sein du personnel est apparue comme non prioritaire notamment au vu des difficultés liées à la gouvernance du dispositif, élément dénoncé à plusieurs reprises auprès des instances.

Le Gouvernement wallon, par l'intermédiaire du ministre de tutelle de l'Interfédéré, a informé l'Interfédéré, fin du 1^{er} semestre 2025, de sa décision de lui retirer la mission d'affectation du personnel dans le cadre du dispositif CCDM à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette sortie s'accompagnera du retrait physique progressif de ses conseillers CCDM⁴, le contexte budgétaire ne permettant pas de garder l'ensemble des travailleurs. Un lien sera néanmoins maintenu avec les CISP via la diffusion de l'information relative à l'offre de services des CISP auprès des conseillers du dispositif Carrefours et Cités des Métiers.

Malgré cette décision, en 2025, l'Interfédéré s'est fortement investie avec les partenaires du dispositif CCDM dans les travaux de rédaction d'un ROI visant à mettre en œuvre de manière opérationnelle la convention instructions fonctionnelles signée en 2024 par tous les partenaires du dispositif CCDM. Le ROI sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2026. L'Interfédéré a également participé activement aux groupes de travail mis en place dans le cadre du développement du portail de l'orientation.

² Sont aujourd'hui partenaires du dispositif CdM/CCDM : l'Interfédéré des CISP, l'Intermire, le Forem, les 4 réseaux de l'Enseignement pour adultes, les 3 Cités des Métiers wallonnes, l'AVIQ, l'IFAPME, l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur.

³ Comme les CPMS, ARES, le pôle académique de Bruxelles, Phare...

⁴ Au 31 décembre 2025, 4 conseillères ont quitté l'Interfédéré dont 3 pour rejoindre les asbl Cité des Métiers de Namur et Liège avec transfert de moyens APE.

4.1. Comité de pilotage opérationnel du dispositif multi partenarial d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV)

L'Interfédé, en tant que partenaire du dispositif CCDM, participe au Comité de pilotage (COPI) opérationnel du dispositif multi partenarial d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV) qui est l'instance de gouvernance du dispositif. Ce COPI réunit des représentants de chaque opérateur partenaire du dispositif, un représentant du Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation, des représentants du Forem et d'autres Cabinets ministériels concernés par le dispositif OTLAV, ainsi que des permanents de la coordination du service aux relations partenariales et les responsables des trois Cités des Métiers wallonnes (Charleroi, Namur et Liège). Il s'est réuni huit fois en 2025. Ce comité prend les décisions stratégiques et opérationnelles qui concernent le dispositif et contrôle sa mise en œuvre.

La coordinatrice de l'Interfédé dans le dispositif CCDM participe avec la secrétaire générale ou le mandataire désigné par l'Organe d'administration de l'Interfédé pour suivre la mission CCDM pour le compte de l'Interfédé, au COPI OTLAV et à toute réunion utile organisée par le service de coordination du dispositif.

En 2025, le COPI a abordé plusieurs thématiques majeures liées au dispositif CCDM :

- **Gouvernance du dispositif :**
 - Finalisation du ROI visant la mise en œuvre effective de la convention instructions fonctionnelles signée en 2024 par tous les partenaires au dispositif CCDM. Le ROI CCDM précise les instructions fonctionnelles du personnel du Forem aux membres des partenaires affectés au dispositif. L'Interfédé a participé activement aux groupes de travail (GT) mis en place pour rédiger le ROI. Un webinaire à l'attention des conseillers a été organisé pour leur présenter le contexte de rédaction et de mise en œuvre du ROI qui sera présenté aux conseillers en territoire fin 2025/début 2026. En marge du ROI, le COPI s'est également positionné sur la question du badgeage (l'enregistrement des prestations des conseillers), l'organisation des REPAR (retour partenaire), la gestion des frais de déplacements pour missions CCDM et la validation du profil de fonction du conseiller CCDM.
 - État des lieux des apports financiers RH de chaque partenaire au dispositif CCDM pour permettre au ministre de tutelle d'avoir une vision globale des coûts liés au dispositif et pouvoir l'adapter aux missions et aux besoins, la volonté étant de renforcer le rôle des CCDM dans le domaine de l'orientation.
 - L'avenir partenarial dans le dispositif CCDM : la situation de l'Interfédé.

- **Offre de service CdM/CDM :**

- Forem/CPAS : présentation de l'Accord de coopération Forem/CPAS pour la prise en charge des bénéficiaires du CPAS par les CCDM et l'organisation du retour d'information au terme d'un entretien d'orientation.
- Réforme de l'accompagnement : présentation de l'AGW Accompagnement orienté coaching et solutions et ses impacts sur les CCDM (changement d'outil et réduction du timing d'intervention des CCDM).
- OTLAV : présentation de la note d'orientation OTLAV qui a pour objectifs de promouvoir une nouvelle gouvernance du dispositif OTLAV, proposer un plan stratégique pour structurer le travail à mener (entre autres la mise en place du portail de l'orientation, la valorisation des Cités des Métiers et la conclusion d'un accord de coopération), développer des outils communs entre les différentes entités, effectuer un cadastre des actions en orientation ainsi qu'un cadastre des financements, acter le fait que les CCDM sont les guichets uniques de l'orientation en Wallonie et à Bruxelles, valoriser les filières qualifiantes et les métiers en pénurie, promouvoir les métiers Steam.
- Portail OTLAV : présentation du portail de l'orientation intégré au site commun des CCDM dès novembre 2025 et de son plan de communication.
- Définition d'une stratégie wallonne renouvelée de soutien au développement des compétences linguistiques : présentation des orientations de la nouvelle stratégie langues qui s'articulent autour de six axes, dont notamment le renforcement de l'orientation linguistique via les CCDM.
- Réforme des allocations de chômage : sensibilisation aux métiers en pénurie.
- Présentation du plan d'entreprise du Forem et de ses impacts sur le dispositif CCDM.
- Finalisation et signature de la convention par les partenaires CCDM, modification du guide retour action formation/insertion, formation RGPD.
- Dossier du chercheur d'emploi : au terme de l'entretien en orientation, encodage par les conseillers dans « Mon profil » – l'espace personnel pour les chercheurs d'emploi – du positionnement métier de l'utilisateur. Un argumentaire soutiendra la démarche des conseillers.
- Parcours jeunes : présentation de l'offre de service destinée aux jeunes élèves majeurs en décrochage scolaire, des documents d'information, des démarches initiées par les établissements scolaires et de la charte déontologique jeunes.

- Égalité et diversité : présentation des actions 2025 pour promouvoir une orientation professionnelle dénuée de biais de genre.
- Parcours d'orientation des élèves et des étudiants : état des lieux des réalisations en 2024 et perspectives.
- RH : présentation de la situation RH des différents sites à la suite du départ de certains agents, du non-remplacement des agents partis, des missions du dispositif qui s'élargissent... et ses impacts sur l'offre de service.
- Bilan et perspectives des CCDM : présentation ou communication des plans d'actions, contrats et rapports d'activités CCDM 2024/2025, de l'offre de service minimale de l'axe « Entreprendre », de la convention pluriannuelle des Cités des métiers (laquelle vise à formaliser le partenariat entre la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et les 3 Cités des Métiers et d'identifier les sources de financement permettant aux 3 Cités des Métiers d'avoir une perspective budgétaire sur une période de 5 ans). Accord pour une évolution du back office.

4.2. Le travail des conseillers CCDM

Dans leurs missions d'information, de conseil et d'orientation, les conseillers de l'Interfédé ont pour objectif d'agir comme levier dans le parcours des personnes. Leurs rôles vis-à-vis des personnes accueillies sont multiples :

- Sensibiliser la personne à la nécessité de définir un projet socioprofessionnel réaliste et réalisable avant d'entamer des démarches de recherche d'emploi (salarié ou indépendant) ou de formation ;
- Conseiller ou accompagner la personne dans l'émergence, la construction, la clarification de son projet socioprofessionnel, dans un processus interactif (et dans la mesure du possible en présentiel si cela correspond aux besoins de la personne) qui lui permettra de prendre une décision personnelle ;
- Établir en concertation avec la personne un plan d'actions afin d'opérationnaliser son projet socioprofessionnel et éventuellement, en fonction du besoin, de rechercher la prestation externe et de concrétiser le relais vers l'opérateur adéquat ;
- Permettre au public, particulièrement pour le plus fragilisé, de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, qui le rend acteur de sa vie.

Les conseillers assurent leurs missions via des entretiens individuels, des activités collectives visant l'information sur le marché de l'emploi et de la formation et la promotion des métiers y compris en demande et en pénurie, en présentiel ou distanciel selon les cas, dans ou hors CCDM (en décentralisation par exemple dans une Maison de l'emploi ou auprès d'autres opérateurs dont les CISP).

4.3. Liens entre l'Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CCDM

Pour soutenir l'articulation entre les conseillers CCDM et l'Interfédé d'une part, et l'Interfédé et le secteur CISP d'autre part, nous mettons en œuvre différentes actions.

Les retours partenaires

Bimestriellement, l'Interfédé organise des réunions « retours partenaires » en présentiel ou distanciel. En raison de la décision de sortie progressive du dispositif CCDM, un seul retour opérateur a été organisé en 2025 consacré à la présentation de l'analyse des risques psychosociaux menée auprès des travailleurs de l'Interfédé en 2024 et les pistes d'amélioration et d'action dans cette matière.

Relais opérateurs CISP et participation aux plateformes

Les conseillers de l'Interfédé sont également le relais de et vers les opérateurs CISP, c'est-à-dire qu'ils entretiennent un contact privilégié avec les CISP par le biais de visites dans les centres de leur territoire, de contacts téléphoniques et de mails. Cela leur permet d'avoir une connaissance précise des offres de formation, des pédagogies spécifiques mises en place vis-à-vis des stagiaires, de l'organisation des formations et des événements.

C'est également dans le cadre du relais opérateur que les conseillers Interfédé participent aux plateformes sous-régionales CISP organisées en territoire. Leur présence permet aux centres de prendre connaissance des actions nouvelles déployées par les CCDM en faveur des publics CISP pour répondre à leurs demandes, et inversement, permet la mise à jour des connaissances des conseillers par rapport aux activités et aux offres de formation des opérateurs CISP et des partenaires sur un territoire donné.

Participation aux groupes de travail

Les conseillers CCDM peuvent participer à des groupes de travail en lien avec les différentes problématiques liées à leur propre réalité professionnelle (comme la gestion de la documentation, l'aménagement de l'espace ouvert au public), à celle des CISP ou du public CCDM (comme l'orientation) pour leur permettre de partager leur expertise en matière de conseil et d'orientation des publics avec des pairs et d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec leur métier de conseiller.

Formation et accompagnement

Les conseillers CCDM participent à des formations et accompagnements organisés par l'Interfédé (déontologie et secret professionnel, accompagnement des stagiaires présentant des difficultés de santé mentale, statut du stagiaire, numérique... ([voir mission 5](#)), et par d'autres opérateurs de formation, dont FormaForm, pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences notamment sur la connaissance du secteur, du public, des outils en orientation (Canva, Genially, SISEM, Ikigai, soutenir et accompagner les personnes en situation de burnout, accompagner le changement professionnel, communication non violente...). Le dispositif CCDM organise également un parcours d'intégration des nouveaux travailleurs et propose également à tous les conseillers l'accès à de nombreuses formations en lien direct avec leurs pratiques professionnelles (Label CDM, RIAC, jobpass...).

Coordination

L'Interfédé délègue un membre du personnel à la coordination du dispositif CCDM. La coordinatrice est chargée de répondre aux interpellations des conseillers concernant leur statut administratif, le respect de la convention instruction fonctionnelle CCDM, l'accès à des formations ou des activités, les aspects législatifs concernant les CISP, etc. Elle participe également aux entretiens de fonctionnement. Elle participe en outre au [COPI OTLAV](#) et aux autres réunions et GT liés au dispositif CCDM et OTLAV.

Événements sectoriels

Les conseillers CCDM participent aux événements organisés par l'Interfédé, ses partenaires et les opérateurs CISP pour renforcer l'identité professionnelle Interfédé des conseillers, le sentiment d'appartenance sectorielle, ainsi que leur réseau et la connaissance des sujets en lien avec les missions du dispositif CCDM, de l'Interfédé ou du secteur CISP. En 2025, les conseillers de l'Interfédé ont ainsi participé aux Salons de l'emploi, de la formation ou de l'insertion organisés par le Forem, les CCDM ou des CISP.

Communication

La visibilité du dispositif CCDM est assurée au sein de l'Interfédé via l'essor, mais aussi via le [site web de l'Interfédé](#) et ses réseaux sociaux.

MISSION 5 : Coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM/CDM



5.1. La formation

La formation continuée des travailleurs des CISP fait partie des missions confiées à l'Interfédé. Elle répond à un besoin constant du secteur : accompagner des publics adultes peu ou pas qualifiés requiert des compétences actualisées, une bonne compréhension du cadre réglementaire et une capacité d'adaptation aux évolutions de la société et du monde du travail.

Dans ce contexte, la formation constitue un **levier essentiel pour soutenir la qualité des interventions** et la cohérence des pratiques au sein des centres.

Le programme de formation de l'Interfédé s'appuie sur une **connaissance approfondie du secteur CISP** et de ses métiers. Il est construit à partir des **besoins identifiés sur le terrain**, de l'expérience accumulée par les fédérations et l'Interfédé, ainsi que de **l'évaluation régulière des formations** proposées.

Cette démarche permet de développer des **contenus étroitement liés aux réalités des centres et aux enjeux de l'accompagnement des stagiaires**. Les formations répondent ainsi à des **besoins professionnels propres au secteur**, en proposant une approche construite à partir de ses pratiques, qui confère à l'offre de formation son caractère unique.

Les formations sont conçues pour fournir aux travailleurs des **repères et des outils mobilisables dans leur activité quotidienne**. Elles soutiennent l'appropriation des contenus, facilitent le **transfert des acquis** au sein des équipes et contribuent à l'évolution des pratiques professionnelles.

Le [programme 2025](#) s'inscrit dans cette continuité. Il propose une **offre structurée et diversifiée**, couvrant les dimensions essentielles du travail en CISP, tout en intégrant des thématiques complémentaires en lien avec les enjeux et évolutions du secteur.

L'ensemble contribue à accompagner la **professionnalisation des travailleurs** et à soutenir la **qualité de l'accompagnement** proposé aux stagiaires.

Sur cette base, l'Interfédé a construit une offre de formation organisée en plusieurs axes, chacun répondant à des besoins spécifiques identifiés dans les CISP.

5.2. Les actions de formation

Les formations « Connaissance du secteur »

Ces formations constituent une base commune pour les travailleurs nouvellement arrivés dans les CISP ou pour celles et ceux qui souhaitent renforcer leur compréhension du cadre d'action.

Elles permettent d'acquérir les repères indispensables pour situer son rôle, comprendre les missions du secteur et appréhender les dispositifs qui structurent l'accompagnement des stagiaires.

Il s'agit de :

- **CISP, Quesako ?** une introduction au fonctionnement du secteur et à ses spécificités (2 sessions en 2025 : 4 et 11 février ; 10 novembre et 12 décembre) ;
- **Les statuts des stagiaires**, qui clarifie les droits, obligations et implications pratiques des différents statuts (2 sessions en 2025 : 20 et 25 mars ; 18 novembre et 5 décembre) ;
- **Stages en entreprise**, qui présente le cadre, les enjeux et les modalités d'organisation des stages dans les parcours de formation (1 session en 2025 : 20 mai).

Les formations « Métiers »

Ces modules s'adressent aux différentes fonctions présentes dans les CISP. Ils visent à renforcer les compétences professionnelles propres à chaque rôle, en prenant appui sur les situations rencontrées dans les centres et sur les réalités du travail quotidien.

Ils incluent notamment :

- **Être formateur·rice en CISP**, centré sur la posture pédagogique et l'animation de groupes d'adultes (1 session en 2025 : 14 janvier, 13 mars, 13 mai et 10 juin) ;
- **Être directeur·rice en CISP : diriger sans (s')épuiser**, qui propose des repères pour exercer une fonction de direction dans un environnement complexe (1 session en 2025 : 28 janvier, 13 mars, 24 avril, 3 juin et 18 septembre) ;
- **Groupe d'échange de pratiques (GEP) Formateur·rice des savoirs de base**, qui offre un espace d'échange de pratiques entre pairs (1 groupe en 2025 : 11 mars, 27 mai, 16 octobre et 10 décembre).

Les formations spécialisées

Ces formations abordent des thématiques plus spécialisées, directement issues des réalités rencontrées dans l'accompagnement des stagiaires. Complémentaires aux formations « métiers » et « connaissance du secteur », elles permettent aux travailleurs d'approfondir des compétences en lien avec leurs fonctions, et de renforcer leur capacité à répondre aux situations rencontrées dans les centres.

Elles couvrent notamment :

- **L'autorité bienveillante** (1 session en 2025 : 3 et 15 avril) et **la gestion des conflits** (1 session en 2025 : 5 et 17 juin) pour soutenir la dynamique de groupe ;
- **L'évaluation des compétences** (1 session en 2025 : 14 et 23 janvier) et **la construction de séquences pédagogiques** (1 session en 2025 : 7 et 14 octobre), pour renforcer les pratiques formatives ;
- **La déontologie et le secret professionnel**, en lien avec le traitement des données des stagiaires (1 session en 2025 : 8 octobre) ;

- **L'accompagnement des stagiaires présentant des difficultés de santé mentale**, qui répond à un besoin croissant dans le secteur (3 sessions en 2025 : 12 mai, 15 septembre et 4 décembre) ;
- **Les GEP Mobilité** (1 groupe en 2025 : 16 janvier, 20 mars et 18 septembre) **et Prison** (1 groupe en 2025 : 10 avril), qui offrent des espaces d'analyse de pratiques entre pairs autour de contextes spécifiques ;
- **Former en prison**, qui permet de comprendre les particularités institutionnelles et organisationnelles de ce milieu (1 session en 2025 : 9 et 16 janvier).

Les formations spécialisées – compétences numériques :

L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques et administratives est devenue incontournable. Les formations proposées en 2025 visent à accompagner les équipes dans cette transition, en leur permettant de découvrir des outils, de comprendre leurs usages possibles et d'intégrer ces ressources dans leurs pratiques.

Elles comprennent :

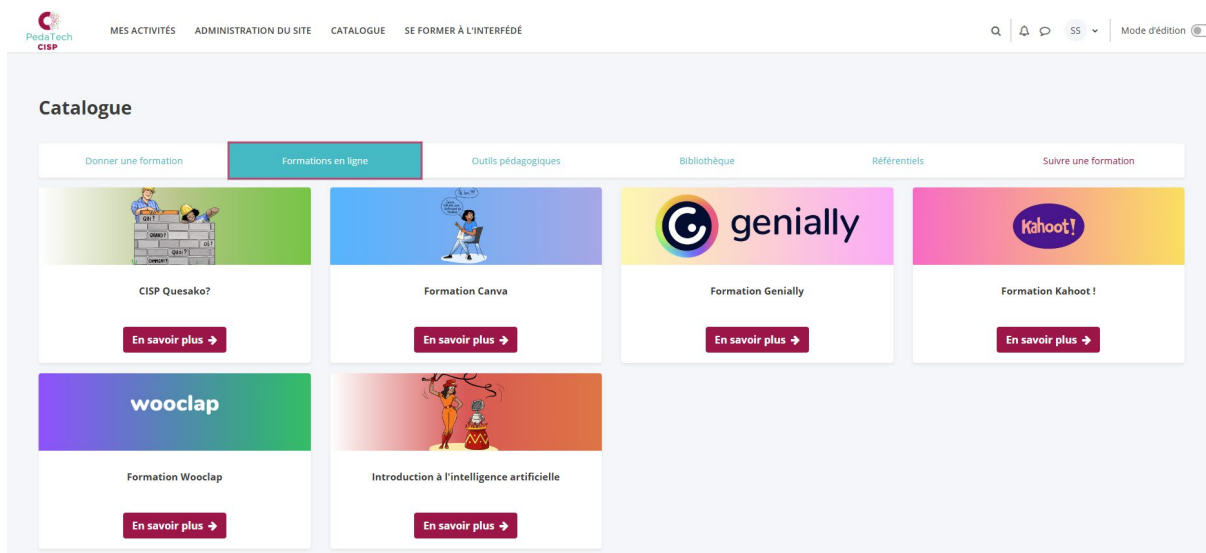
- **Découvrir l'intelligence artificielle** (1 session en 2025 : 13 et 27 novembre) ;
- **Accompagner et former face à l'IA** (1 session en 2025 : 19 novembre et 16 décembre) ;
- **Encadrer l'IA dans votre CISP** (annulé en 2025) ;
- Ainsi qu'une **journée numérique du GEP Formateur·rice des savoirs de base** (10 décembre).

Les formations en ligne via la [PédaTech CISP](#) :

Afin de renforcer l'accessibilité de la formation et de répondre aux besoins exprimés par le terrain, l'Interfédé met à disposition des modules de formation en ligne permettant aux travailleurs de se former à leur rythme.

Trois nouveaux modules ont enrichi l'offre en ligne en 2025 :

- **Kahoot** et **Wooclap**, pour soutenir l'usage d'outils numériques interactifs dans les pratiques pédagogiques,
- **Introduction à l'intelligence artificielle**, pour en acquérir des repères de base et identifier des usages professionnels concrets de l'IA en CISP.



En plus de l'offre de formation décrite ci-dessus, l'Interfédé a organisé plusieurs **modules de formation à destination du personnel affecté au dispositif CCDM**. Ces formations, conçues sur mesure, portaient sur les thématiques suivantes :

- L'orientation,
- La déontologie et le secret professionnel,
- Le numérique, avec un focus sur la réalité virtuelle et l'outil Genially.

Pour plus d'informations sur le dispositif CCDM, consulter la [mission 4](#).

5.3. L'éclairage des chiffres

Les actions de formation

En 2025, l'Interfédé a réalisé **19 actions de formation en présentiel et trois formations en ligne destinées aux travailleurs du secteur** (voir supra 5.2). Trois formations sur la santé mentale ont été organisée en coopération avec le CRÉSaM.

Les participants

Pour l'ensemble des activités de formation en présentiel, **228 inscriptions ont été enregistrées pour 185 participants distincts**, provenant de **87 structures différentes**. Parmi celles-ci, 79 sont des CISP, soit 51 % des centres agréés en 2025. Cela démontre une appropriation large de l'offre de formation par le secteur et confirme la **reconnaissance du rôle de l'Interfédé comme opérateur de formation compétent et adapté aux spécificités des CISP**. Les autres participants proviennent des fédérations CISP, de l'Interfédé, des Carrefours et Cités des Métiers, ainsi que de centres d'insertion socioprofessionnelle bruxellois. Près de 20% des travailleurs se sont inscrits à plusieurs formations, illustrant la **complémentarité de celles-ci**.

Toutes les fonctions clés des CISP ont participé aux formations, ce qui témoigne de la **pertinence de l'offre de formation pour l'ensemble du secteur**. Les formateurs constituent la majorité des participants (56%), ce qui est cohérent avec leur poids au sein du secteur.

Les autres fonctions sont également bien représentées (accompagnateurs pédagogiques et sociaux 16 %, personnel administratif 13 %, coordinateur/coordonateur pédagogique 8 %, direction 4 %), confirmant le **caractère transversal des formations** et leur **adéquation avec les réalités du terrain**.

Les formations proposées ont rencontré leur public et ont été en adéquation avec les besoins du terrain. Toutefois, la formation « Encadrer l'IA dans votre CISP » n'a pas pu être organisée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Bien que l'intérêt pour ce module ait été exprimé, les directions (public cible) ont indiqué rencontrer des difficultés à se libérer, en raison de priorités dictées par le contexte sociopolitique.

Parmi les participants, 61 % sont relativement récents dans le secteur (8 % ont moins d'un an d'expérience et 53 % entre 1 et 4 ans), tandis que 39 % ont plus de 5 ans d'ancienneté. Cette répartition montre que **les formations s'adressent à l'ensemble des professionnels, des plus récents aux plus expérimentés**. Elles permettent aux nouveaux entrants d'acquérir les nouvelles connaissances et compétences nécessaires à leur prise de fonction, tout en offrant aux professionnels expérimentés l'opportunité de mettre à jour leurs pratiques et de rester informés, notamment dans un contexte de réformes et d'évolutions constantes du secteur et de la société. **Ces éléments s'inscrivent dans une logique de formation continue, essentielle aux actions d'insertion socioprofessionnelle.**

Le retour des participants

L'Interfédé met en place une **démarche d'évaluation systématique des formations**, conçue comme un **outil d'amélioration continue**. Cette démarche permet d'analyser les retours des participants et de retravailler les modules afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Au cours de l'année 2025, 158 formulaires ont été récoltés auprès des participants aux formations en présentiel. **Les réponses démontrent leur satisfaction :**

- **Près de 9 participants sur 10** ont estimé que la formation répondait à leurs attentes (4,34/5)
- **Plus de 9 participants sur 10** ont jugé les contenus pertinents (4,54/5)
- **Plus de 8 participants sur 10** ont déclaré avoir « trouvé la réponse à [leurs] questions » (4,22/5).

De même, **plus de 9 participants sur 10** (93%) ont indiqué avoir identifié, dès la fin de la formation, des « informations, des supports, des concepts, des apprentissages acquis en formation » qu'ils comptent utiliser dans leur pratique professionnelle, confirmant le **transfert des acquis**.

Les formations en ligne

Comme mentionné à la section 5.2., l'Interfédé a proposé, en complément des formations en présentiel, **trois nouveaux modules de formation en ligne** via la plateforme **PédaTech CISP**.

La formation « **Introduction à l'intelligence artificielle** » est structurée en cinq modules, chacun accompagné d'un « test » final. Ces tests, complétés par la majorité des participants, ont permis de vérifier l'appropriation des contenus et l'intégration effective des nouvelles connaissances.

Cette formation a été suivie par **41 participants**. Les formations dédiées aux outils « **Kahoot** » et « **Wooclap** » ont respectivement été suivies par **15 et 26 participants**.

Enfin, des échanges informels avec les centres ont donné lieu à des **retours positifs** concernant ces formations en ligne. Ces éléments confirment la pertinence du développement de formations numériques complémentaires à l'offre en présentiel.

MISSION 6 : Analyser l'évolution de l'offre de formation des centres et du public concerné



Cette mission vise à fournir un travail statistique, analytique et de réflexion sur l'action des centres et autres problématiques liées au secteur CISP en lien avec les politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2023-2024

L'analyse des formations et du profil des stagiaires des CISP est menée annuellement ou biannuellement. L'objectif est de dresser le bilan des formations dispensées au cours de l'année écoulée et d'analyser le profil des bénéficiaires de l'offre de formation des CISP.

En 2025, l'analyse des chiffres issus des rapports 2023 a été finalisée et présentée aux plateformes CISP. Dans une perspective d'appui au pôle communication, les chiffres-clés ont été épinglés et différents tableaux et graphiques ont été réalisés. À la demande des CISP, certaines analyses approfondies ont été réalisées que ce soit au niveau d'un territoire ou sur certaines filières de formation.

Concernant les données 2024 des CISP, un travail important a débuté durant l'été 2025 pour mener une analyse davantage approfondie à partir des statistiques et des rapports narratifs collectés directement auprès des centres. Pour appuyer ce travail, un groupe de travail « Data » a été mis en place avec des membres de l'Interfédé et des différentes fédérations. Ce GT Data a fait office de comité de suivi pour l'élaboration du rapport, chargé de définir les objectifs, de préciser la méthodologie de traitement et d'alimenter le travail d'analyse.

Dans le cadre de l'élaboration de cette analyse, de multiples croisements de données ont été réalisés pour tenter de mieux comprendre les profils et les trajectoires des stagiaires, les facteurs qui impactent les insertions post-formation, les spécificités des différentes filières et les impacts moins visibles des CISP. Cette analyse est en phase de finalisation et sera présentée dans le courant de l'année 2026.

6.2. Veille politique et analyses stratégiques

Durant l'année 2025, l'Interfédé a poursuivi un travail soutenu d'analyse, de veille et de prospective au service des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Nourri par une lecture régulière de la presse spécialisée et généraliste ainsi que par la participation à divers séminaires, colloques et moments d'échanges, ce travail s'est traduit par la production de contenus stratégiques — notes de positionnement, fiches thématiques (voir infra) et cartes blanches — portant sur des enjeux transversaux tels que le chômage, l'emploi, les dispositifs de formation ou encore l'accompagnement des publics éloignés du marché du travail. Ces productions ont contribué à renforcer l'expertise collective du secteur et à consolider son rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain.

Parallèlement, l'Interfédé a assuré une veille politique régulière de l'actualité régionale, en portant une attention particulière aux ordres du jour et décisions du Gouvernement wallon, aux séances du Parlement wallon ainsi qu'aux travaux et comptes rendus des Commissions parlementaires.

Cette veille a permis de suivre l'évolution des mesures en matière d'emploi et de formation, d'en anticiper les impacts sur les centres et d'alimenter les réflexions stratégiques du secteur.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, l'Interfédé a élaboré et actualisé un monitoring des mesures et réformes relevant des domaines de l'emploi et de la formation. Cet outil vise à informer les centres de l'état d'avancement des réformes, à en clarifier les enjeux et à leur permettre d'anticiper les changements structurels afin d'adapter leurs pratiques et leurs positionnements.

6.3. Fiches thématiques

En collaboration avec les fédérations, l'Interfédé a commencé à produire et à rassembler un portefeuille de **fiches thématiques** à destination des centres et des acteurs du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Ceci dans le but de les alimenter dans leurs réflexions internes notamment concernant l'évolution de leurs pratiques mais également dans la manière de présenter, vers l'extérieur, l'action des CISP et ses spécificités.

Fin 2025, une dizaine de fiches ont été produites. Ces fiches seront diffusées aux centres au cours du premier trimestre 2026.

- Articulation des apprentissages CISP avec les besoins des employeurs
- Les facteurs explicatifs des décrochages en formation
- Les freins à l'insertion entre publics et marché du travail
- Comment aller au-delà des caricatures stigmatisant les personnes sans emploi
- Accompagnement en CISP : quel curseur entre confiance et contrôle ?
- Évaluer les CISP : enjeux et méthode
- Les risques d'un financement à la performance
- Les risques d'un modèle adéquationniste orienté métiers en pénurie
- Quelle place pour les métiers en pénurie dans la méthodologie d'apprentissage CISP ?
- Métiers en pénurie et en tension en Wallonie : analyse contextuelle

MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ



7.1. Contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires

L'Interfédé assure le **relais vers les CISP** pour leur participation aux Commissions de profil formation (Coprofor) du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), en complément de la mission de **représentation du secteur** au sein de la Chambre Enseignement-Formation ([voir mission 2](#)).

Lors de la mise en production d'un nouveau métier par le SFMQ, nous récoltons la documentation auprès des CISP lorsque le métier est proposé en formation dans notre secteur et la transmettons à la cellule exécutive du SFMQ. Ces informations contribuent à la rédaction des études préliminaires qui sont elles aussi relues en tenant compte des réalités du secteur.

Des travailleurs des CISP participent également aux travaux des **Coprofor** dans lesquels sont élaborés les **Profils de formation et d'évaluation produits par le SFMQ**. Leurs interventions dans les groupes de travail permettent de faire connaître, reconnaître et de prendre en compte les besoins et les spécificités des publics accueillis en CISP et les méthodologies développées par les centres. Une fois le profil terminé, des travailleurs CISP peuvent être interpellés pour valider le positionnement au Cadre francophone des certifications (CFC).

En 2025, un travail de **suivi des profils métier des grappes « support administratif généraliste », « Horeca », « techniques du spectacle et de l'évènementiel »** et **« bien-être quotidien des équidés »** a été réalisé, dans le cadre de la désignation et de l'accompagnement des représentants CISP aux Coprofor.

En parallèle, les **outils de support** ont été valorisés et mutualisés via la plateforme [PédaTech](#) ([voir mission 1](#)). Le **guide d'accompagnement à la Coprofor**, destiné aux travailleurs amenés à participer à ces commissions, a également été diffusé auprès des centres concernés.

MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques

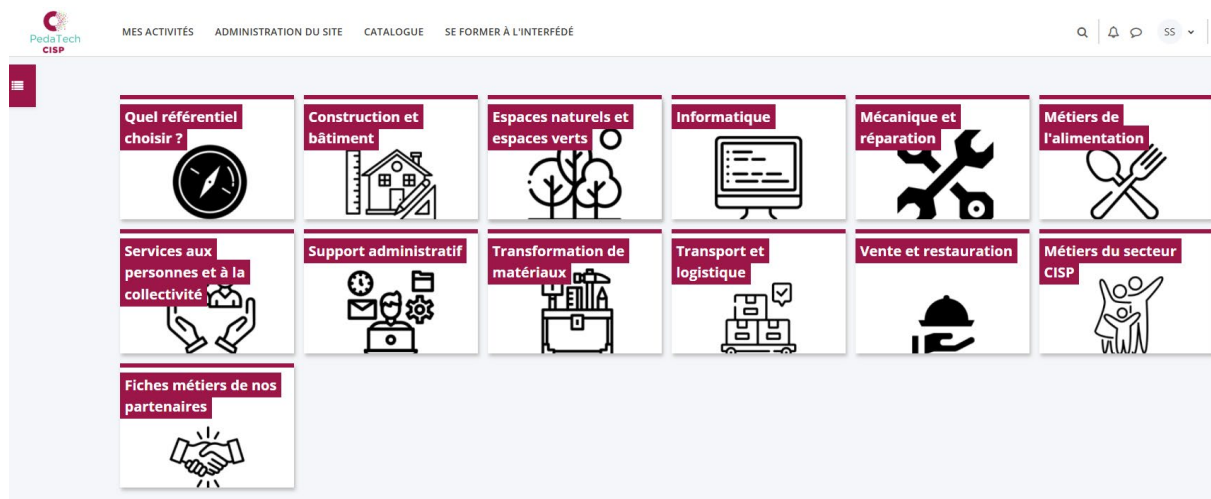


8.1. Participer à l'élaboration de référentiels de formation pertinents et soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur en cohérence avec la réalité des centres

L'Interfédé a développé, en collaboration avec les travailleurs du secteur, des référentiels métiers et compétences pour les principaux métiers proposés dans le cadre des formations CISP.

Entre 2022 et 2024, dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie (PRW), ces travaux ont été renforcés par le développement de nouveaux profils et référentiels, ainsi que par des actions d'accompagnement visant l'appropriation de la démarche référentielle par les centres. À ce jour, [quinze référentiels sont disponibles](#).

En 2025, après l'arrêt du PRW, les actions se sont concentrées sur la **valorisation**, la **structuration** et la **mutualisation de ces productions** via la plateforme [PédaTech](#). Les référentiels SFMQ et les référentiels Interfédé y ont été regroupés et organisés par secteur, afin de faciliter leur accessibilité et leur lisibilité pour les travailleurs. Cette **mise en cohérence** contribue à l'appropriation de la démarche référentielle par les travailleurs et au **déploiement de la méthodologie référentielle au sein des centres**.



MISSION TRANSVERSALE : Assurer la gestion de la communication de l'Interfédé et du secteur CISP



La communication est une mission évidemment transversale, qui traverse l'ensemble des missions décrétales de l'Interfédé. Elle est dans certains cas plutôt tournée vers l'interne – vers les travailleurs du secteur – lorsqu'il s'agit de les inciter par exemple à suivre des formations ou à développer leur connaissance du secteur. Mais elle est également tournée vers l'externe – vers les partenaires et le monde politique – lorsqu'il s'agit de valoriser nos actions et de mieux faire connaître notre secteur, dans une période de changements.

Dans la lignée des années précédentes, l'équipe communication de l'Interfédé a poursuivi en 2025 la professionnalisation de plusieurs outils de communication complémentaires : refonte de la [revue de presse du secteur](#), réorganisation de la [newsletter mensuelle « les actus des CISP »](#), modernisation de notre [magazine sectoriel l'essor](#), lancement d'une plateforme numérique collaborative pour renforcer les synergies, amélioration de nos trois sites web, renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux, campagne de témoignages vidéos de stagiaires... Un travail au long cours servant un objectif unique : toujours mieux mettre en avant le travail que les CISP réalisent au quotidien sur le terrain !

Soutien à la dynamique sectorielle

Outils promotionnels

Toute une gamme d'outils promotionnels sectoriels ont été développés ces dernières années et sont disponibles gratuitement pour l'ensemble des CISP. Il s'agit d'un soutien concret aux centres qui organisent de nombreux événements tout au long de l'année, pour mieux faire connaître leur offre de formation aux candidats stagiaires et aux nombreux partenaires...

Stands, beach-flags, rollups, brochures de présentation du secteur, infographies, goodies... l'éventail est assez large et le matériel circule beaucoup au sein du secteur ([consulter la liste du matériel](#)).



Montée en puissance des collectifs de CISP

Le développement de l'identité sectorielle se ressent également dans la mise en place progressive de « collectifs de CISP », où des centres d'un même territoire mettent en commun leurs ressources humaines et financières pour organiser des événements.

En 2025, le collectif des CISP liégeois a ainsi organisé 4 salons de la formation (19 février, 21 mai, 18 septembre et 27 novembre) pour présenter en un seul lieu toute l'offre de formation CISP régionale. Le collectif des CISP « Hainaut Sud » a également participé au salon de la Formation et de l'Orientation Hainaut Sud le 7 octobre 2025, avec une identité sectorielle bien affirmée. Ou encore le collectif des CISP de Wallonie picarde qui a organisé un petit-déjeuner politique le 23 mai 2025 pour sensibiliser les élus locaux aux enjeux du secteur ([voir mission 2](#)).



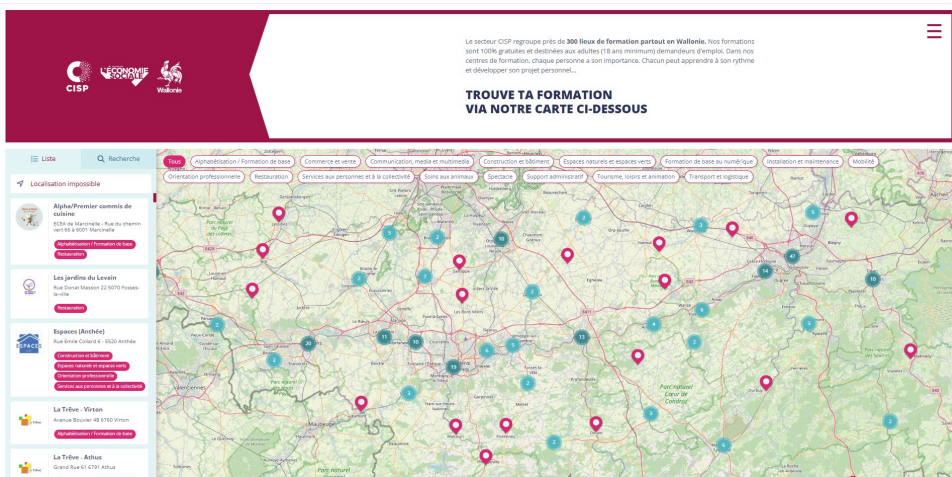
Création d'une plateforme numérique collaborative

En 2025, l'équipe communication de l'Interfédé a œuvré au renforcement des synergies sectorielles en mettant en place une plateforme numérique, destinée à faciliter les collaborations entre les équipes de l'Interfédé et des cinq fédérations, organisées en différents GT (politique, communication, pédagogique, indicateurs, data, mutualisation/financement, juridique, orientation...). Le développement de cette plateforme numérique se poursuivra en 2026 avec l'élargissement à l'ensemble des directions des CISP, organisées en dix plateformes sous-régionales.

3 sites web complémentaires

Portail cisp.be

Lancé début 2023, à l’occasion de la campagne « [Forme-toi à ta sauce !](#) », ce portail géolocalise l’ensemble des lieux de formation CISP en Wallonie (près de 300 fin 2025). Ce site spécifiquement destiné aux candidats stagiaires leur permet de découvrir toute l’offre de formation en CISP proche de chez eux. Développé comme un **outil de long terme**, le site cisp.be est également de plus en plus utilisé par nos partenaires. En 2025, il a accueilli plus de 6 000 visiteurs, soit une **augmentation de 21%** par rapport à 2024 et ce sans aucune publicité payante. Un développement qui devrait logiquement se poursuivre les prochaines années.



Interfedé.be

Le site Interfedé.be s’adresse quant à lui à un public plus large, tant interne au secteur (travailleurs en CISP et fédérations), qu’externe (partenaires, journalistes, étudiants, etc.). Il reste le site de référence pour toutes les informations sectorielles. Il centralise toute une série de documents, en fonction des projets de l’équipe et de l’actualité du secteur : charte, décrets, mandats, missions, publications, analyses, infographies, revues de presse, etc. Le site met également en avant nos nombreuses formations, destinées aux travailleurs du secteur.

En termes de statistiques, le site interfedé.be a poursuivi sa croissance en 2025 avec 29 439 visiteurs, ce qui correspond à une **augmentation de 16 %** par rapport à 2024, qui était déjà une année record. Cela correspond à 80 visiteurs par jour en moyenne.



Péda Tech des CISP

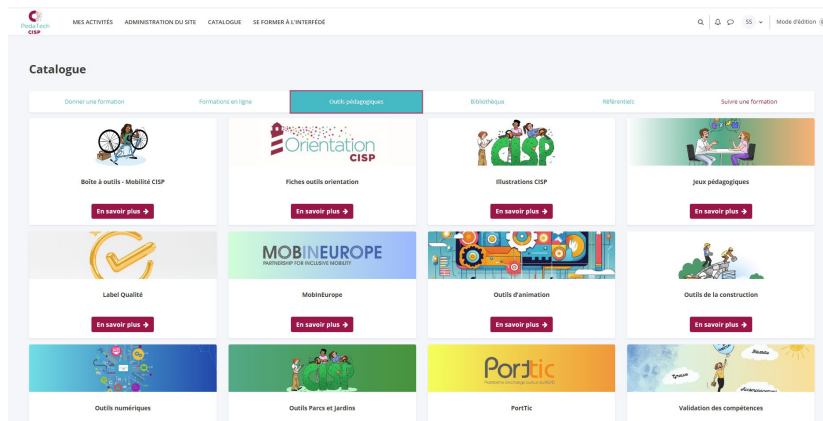
Un troisième site web a vu le jour en 2024 avec la **PédaTech des CISP**, une plateforme imaginée et réalisée par l'équipe pédagogique de l'Interfédé, grâce à un financement de l'Union européenne ([projet FSE+ numérique et développement durable](#)).

Cette plateforme innovante rassemble en un seul lieu tout le contenu pédagogique du secteur CISP ! Formations en ligne, outils pédagogiques avancés, articles thématiques enrichissants, référentiels essentiels, la panoplie complète pour aider les formateurs à exceller dans leur rôle d'accompagnement et de formation des apprenants... La PédaTech des CISP a été pensée là aussi comme un **outil de long terme**, au service de l'ensemble des CISP.

En 2025, 1 814 visiteurs ont accédé à du contenu sur la plateforme. Il s'agit en grande majorité de travailleurs du secteur ([pour plus d'informations consulter la mission 1.3](#)).

Depuis le lancement de la PédaTech des CISP, le site de l'Interfédé a été réorganisé et tout le volet pédagogique se trouve désormais exclusivement sur la PédaTech.

Le secteur CISP peut donc désormais bénéficier de **trois sites web interconnectés**, avec des contenus et des objectifs bien distincts.



Présence accrue sur les réseaux

L'Interfédé a poursuivi en 2025 sa **montée en puissance** sur les réseaux, sur la lancée de la dynamique entamée depuis plusieurs années. Les activités de l'Interfédé et du secteur – formations, publications, événements, actualités, etc. – sont mieux valorisées et relayées de façon systématique sur nos réseaux sociaux.

Facebook reste le réseau le plus utilisé du secteur, suivi par **LinkedIn** et **Instagram**. Nous avons également une chaîne **Youtube** pour rassembler toutes les vidéos produites par le secteur, ainsi qu'un compte **Spotify** pour les podcasts.

En termes de statistiques, nos réseaux sociaux rassemblent désormais une communauté de 4 682 abonnés, soit une **progression impressionnante de 38%** en 2025. Nous passerons vraisemblablement le cap des 5 000 abonnés au printemps 2026.



La parole aux stagiaires !

Au cours du 2^e semestre 2025, nous avons collecté et mis en avant des **témoignages de 24 stagiaires formés dans un CISP**. Des stagiaires encore en cours de formation, d'autres qui se préparent à une épreuve de validation des compétences, ou encore d'anciens stagiaires qui ont décroché un emploi. Des témoignages vidéo pour mieux comprendre toute la diversité des formations et des parcours en CISP en Wallonie...

Vous pouvez visionner en ligne les [24 vidéos de stagiaires publiées en 2025](#)



Revue l'essor

L'essor est notre **principale publication sectorielle**, qui nous permet de mettre en valeur et de partager les actions des CISP. Cette revue est l'occasion d'entamer des réflexions sur des sujets qui préoccupent le secteur. Un comité de rédaction – composé d'un membre de chaque fédération et de travailleurs de l'Interfédé – assure la programmation, l'écriture et la relecture des textes. L'essor donne aussi la parole à des contributeurs externes afin d'apporter leur expertise ou leur regard sur des thématiques spécifiques ou communes. La revue est diffusée auprès des centres et de nos partenaires et des référents institutionnels.

Un gros travail de réflexion a été mené fin 2024, lequel a mené à une modernisation du magazine pour mieux se raccrocher à l'actualité et mieux représenter toute la diversité du secteur. L'essor « nouvelle formule » a ainsi été lancé au printemps 2025 avec quatre nouvelles rubriques – « Les CISP dans la presse », « Les Actus du secteur », « Nos métiers » et « Nos ressources » – en plus du « dossier » du numéro.

Depuis 2025, l'essor ne compte plus que deux numéros par an – contre quatre auparavant –, un changement qui rend compte de la diminution de nos moyens financiers et humains.

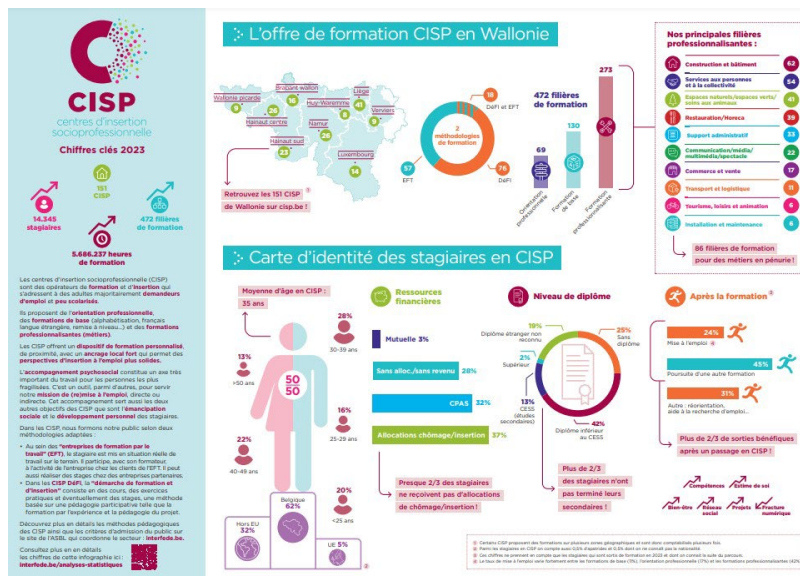
Voici les deux thèmes abordés en 2025 :

- **N°111 : Faire mieux avec moins ? Une recette trop simpliste**
 - Premier numéro avec le nouveau rubriquage : les dernières actus du secteur, les CISP dans la presse, nos métiers, nos outils et ressources... Tout ce qu'il faut pour rester informé sur le secteur des CISP !
- **N°112 : Formation en CISP : des milliers de victoires !**
 - Un numéro consacré à la diversité des parcours des stagiaires en CISP, qui sont vraiment loin d'être uniformes et linéaires...



Infographie « chiffres clés du secteur »

Le monitoring des chiffres clés du secteur est un enjeu essentiel que nous suivons de près. Début 2025, nous avons actualisé notre [infographie des chiffres clés du secteur](#) avec les chiffres de 2023 (issus des analyses « Stagiaires et offre de formation » et « Précarité »), laquelle présente les chiffres clés de l'offre de formation CISP en Wallonie ainsi que la carte d'identité des stagiaires. Cette infographie a été publiée à large échelle en version numérique (site web, réseaux sociaux, newsletter, canaux des fédérations, mails ciblés aux partenaires, etc.) ainsi qu'en version papier : chaque centre en ayant reçu quelques exemplaires. La publication de cette infographie a également fait l'objet d'une conférence de presse le 19 mars 2025 ([pour plus d'infos consulter la mission 6.1](#)).



Newsletter mensuelle « les Actus des CISP »

Cette lettre d'information mensuelle comprend deux rubriques.

La première, éditée par **l'équipe pédagogique** de l'Interfédé, fait le point sur notre offre de formation (modules de formation, groupes d'échanges de pratiques, Matinales, etc.) mais aussi sur les actualités autour de la formation des adultes, du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), du Consortium de la validation des compétences (CVDC), du Fonds 4S et des différents projets auxquels l'Interfédé participe.

La deuxième rubrique, compilée par **l'équipe communication** de l'Interfédé, se consacre quant à elle aux actualités du secteur : publications, évènements, mentions des CISP dans les médias, offres d'emplois dans le secteur, etc.

En 2025, 12 newsletters ont été envoyées, à près de 1400 abonnés. Soit une **augmentation de 21%** par rapport à 2024 ([consulter les newsletters de 2025](#)).



Revue de presse sectorielle

Les CISP sont régulièrement cités dans les médias. Pour mieux valoriser toutes ces interventions nous avons totalement réorganisé notre [revue de presse en 2025](#) avec une double rubrique : « **CISP dans la presse** » qui rassemble les différentes recensions des CISP dans les médias et « **Le secteur dans la presse** » qui rassemble les **informations sectorielles** comme les communiqués de presse et les cartes blanches de l'Interfedé ou des interviews de notre secrétaire générale.

En 2025, l'Interfedé a publié ou cosigné 6 communiqués de presse et 5 cartes blanches :

- [Les CISP en péril : le gouvernement wallon doit agir maintenant](#)
(communiqué de presse de l'Interfedé – 3 février 2025)
- [L'insertion socioprofessionnelle : vitale pour la mise à l'emploi, mais menacée](#)
(communiqué de presse de l'Interfedé – 19 mars 2025)
- [Le secteur CISP manifesterà le 22 mai à Bruxelles](#)
(communiqué de presse de l'Interfedé – 19 mai 2025)
- [Insertion socioprofessionnelle : entre illusions politiques et réalités de terrain](#)
(carte blanche de l'Interfedé – L'Écho – 17 septembre 2025)
- [Financement des associations : « Une atteinte à la démocratie en Fédération Wallonie-Bruxelles »](#) (carte blanche cosignée par l'Interfedé – Le Vif – 7 octobre 2025)
- [Qui sont les assistés ?](#)
(carte blanche cosignée par l'Interfedé – La Libre – 11 octobre 2025)
- [L'Interfédération des CISP refuse de tourner le dos aux travailleurs et s'inquiète pour l'avenir du dispositif des Carrefours et Cités des métiers](#)
(communiqué de presse de l'Interfedé – 22 octobre 2025)
- [Stop au démantèlement des CISP](#)
(communiqué de presse de l'Interfedé – 12 novembre 2025)
- [Simplifier, oui. Fragiliser les entreprises qui permettent la remise à l'emploi... non](#)
(carte blanche cosignée par l'Interfedé – Le soir – 1er décembre 2025)
- [Affaiblir l'insertion c'est affaiblir l'emploi !](#)
(communiqué de presse du secteur de l'insertion – 10 décembre 2025)
- [Urgence solidaire](#)
(carte blanche cosignée par l'Interfedé – Le Soir – 18 décembre 2025)

[Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces publications sur notre site.](#)

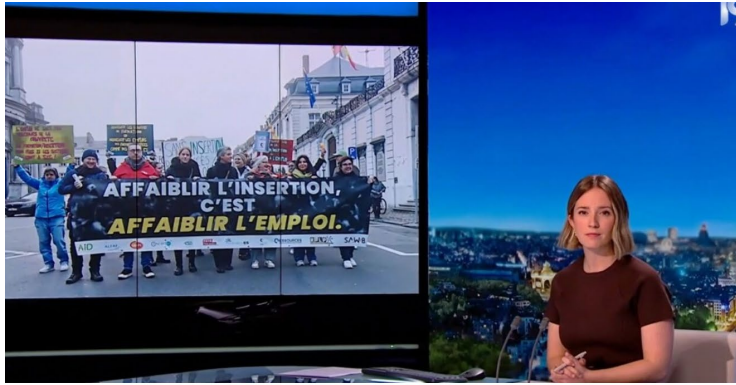
En 2025, plusieurs articles et reportages radio et TV ont été consacrés au secteur CISP. Notre secrétaire générale Anne-Hélène Lulling a également accordé des interviews à différents médias.

- Invitée de l'Actu – Interview dans Matin Première – 19 mars 2025
- [Reportage dans l'émission "Le Monde en direct"](#)
Rudy Hermans – La Première/RTBF – 19 mars 2025
- [CISP : des budgets rabotés avant une réforme douloureuse ?](#)
Grégory Mottart – Boukè – 24 mars 2025)
- [Reportages sur la mobilisation du 24 septembre 2025](#)
Journaux télévisés de la RTBF, RTL et Boukè – 24 septembre 2025
- [Reportages sur les actions du 12 novembre](#)
Journaux radio et télévisés de la RTBF, RTL, Boukè, TVLux et Téléambre, de la RTBF, ainsi que des articles du Vif, de l'Avenir et de SudPresse – 12 novembre 2025
- [CISP : quel avenir pour l'insertion ?](#)
Émission au cœur du débat – Védia – 20 novembre 2025
- [Reportages sur la mobilisation du 12 décembre 2025](#)
Journaux télévisés de la RTBF, RTL et Boukè, ainsi que des articles de SudPresse et de la DH – 12 décembre 2025

[Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces reportages et interviews sur notre site.](#)

En 2025, une **cinquantaine d'articles et de reportages radio et TV** ont été consacrés à des CISP aux quatre coins de la Wallonie, à l'occasion d'évènements très variés comme des salons de la formation, des anniversaires, l'obtention de prix, des changements de directions, des lancements de nouveaux projets, l'impact des réformes, etc.

[Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces reportages et interviews dans la rubrique « revue de presse » sur notre site.](#)



Emissions > L'invité dans l'actu
L'invité dans l'actu - Florence Darville pour les actions du Ceseq

Publié le 17 Décembre 2025 à 17:28
 par TV Com



ACCUEIL • HORS TEXTES SPORTS
Formateur en parcs et jardins dans un centre de réinsertion professionnelle : « Je suis épanoui »

Article réservé aux abonnés



Le secteur de l'alphabétisation inquiet pour son avenir : "On ne vise pas que la remise à l'emploi, il y a aussi l'autonomie des personnes"

09 oct. 2025 à 11:52 • 2 min

INFO



Emploi

DECRYPTAGE | Réforme du chômage : Comment les structures locales se préparent-elles ?

© publié le 16/10/2025 11:00 - mis à jour: 16/10/2025 12:42:37



La fin des allocations après deux ans plonge CPAS et centres de formation dans l'urgence. Manque de moyens, afflux attendu et tensions sociales inquiètent les acteurs de terrain.



ANNEXES

Le personnel de l'Interfédé

L'équipe est composée de 31 personnes au 31 décembre 2025 : 16 conseillers en orientation (CdM / CDM) et 15 travailleurs au siège de l'Interfédé⁵.

Les conseillers en formation et orientation CdM / CDM

| | Conseillers |
|-------------|-------------------------|
| Arlon | GODFRIN Nancy |
| Charleroi | CARLIER Laura |
| | LEJEUNE Christelle |
| | WAIRY Sandy |
| Huy | ANTOINE Carine |
| La Louvière | KESTEMONT Jean-Philippe |
| | LACROIX Marjorie |
| | SALAMONE Madeleine |
| Liège | COUEZ Bénédicte |
| | MONTALVO Viviana |
| Marche | GODARD Louise |
| Mons | VAN CAMPE Ingrid |
| Namur | / |
| Nivelles | BUSATO Alessandra |
| | STAVEAUX Annick |
| Tournai | BEGHIN Anne |
| Verviers | BERNES Christian |

⁵ À noter que certaines personnes sont sous contrat de remplacement ou à durée déterminée pour renforcer l'équipe suite à des absences prolongées de longue durée.

L'équipe du siège

| | |
|--------------------------|--|
| Sofia BARRADAS SEVENANTS | Coordinatrice du Pôle Compétences et Ressources partagées |
| Florian DESSY | Responsable de projets – Communication |
| Coline DEVOS | Responsable de projets numériques et développement durable |
| Anthony ENGLEBERT | Responsable administratif - Informatique et communication |
| Juan GERARD | Agent d'entretien |
| Vanessa HOUBION | Responsable administrative et ressources humaines |
| Véronique KINET | Coordinatrice du projet « Carrefours et Cités des métiers » et soutien à la gestion administrative |
| Anne-Hélène LULLING | Secrétaire générale |
| Aline MICHELS | Responsable administrative à la coordination pédagogique |
| Marina MIRKES | Coordinatrice pédagogique |
| Astrid MOKOKO | Responsable de projets pédagogiques |
| Louise NIKOLIC | Coordinatrice du Pôle Politique et Data – Responsable politique |
| Nathalie PIERONT | Assistante administrative |
| Hugo ROEGIERS | Responsable de projets – Analyses et Plaidoyers |
| Benjamin VOKAR | Coordinateur du Pôle Communication, digitalisation et Innovation |

L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé

L'Assemblée générale (AG) de l'Interfédé est composée :

- Des membres personnes morales (les fédérations) : AID, ALEAP, CAIPS, Lire & Écrire en Wallonie, UNESSA
- D'un membre personne physique (la Secrétaire générale).

Les représentants IBEFE pour l'Interfédé sont membres adhérents et jouissent d'une voix consultative. L'Organe d'administration (OA) est composé (au 31 décembre 2025) :

| Fédérations | Représentants permanents |
|----------------------------|--------------------------|
| AID | Salima AMJAHAD |
| ALEAP | Stéphane MONARD |
| CAIPS | François XHAARD |
| Lire et Écrire en Wallonie | Duygu CELIK |
| UNESSA | Anne REMACLE |

Denis SCHREIBER (UNESSA), Grégory LECLERCQ (AID), Ann PAQUET (ALEAP), Yoric BRIDOUX (CAIPS) et Rita STILMANT (LEEW) sont des invités permanents aux réunions de l'OA.

L'Organe d'administration (OA) s'est réuni treize fois en 2025 et le Bureau de l'OA onze fois. Ce dernier est composé de la présidente, du vice-président et de la secrétaire générale.

Anne REMACLE (UNESSA) a assuré la fonction de présidente de l'Interfédé pour l'année 2025. François XHAARD (CAIPS) a assuré la fonction de vice-président de l'Interfédé pour l'année 2025.

Les représentants des Plateformes CISP, des Instances Bassins EFE et des Commissions sous-régionales de concertation

Les représentants CISP assurent l'animation des plateformes.

En 2025, ils étaient au nombre de 49 (liste au 31 décembre 2025).

| Représentants | Plateformes CISP | IBEFE | CSRC |
|-------------------------|--|---|------------------|
| Brabant wallon | Céline DELYS Isabelle BOTMAN | Véronique CANTINEAU Véronique HERRENT | Clémentine MENIL |
| Namur | Émilie JUSNIAUX Véronique WILMOTTE | Marie LOISELET Véronique WILMOTTE | Marie HERMANS |
| Huy-Waremme | Albert DELIEGE Cédric MINOTTE | Albert DELIEGE Cédric MINOTTE | Cédric MINOTTE |
| Liège | Arnaud MILSTEIN Bruno SCHNEIDER Frédéric ANDRIEN Vanessa JEANFILS | Bruno SCHNEIDER Vanessa JEANFILS | Bruno SCHNEIDER |
| Verviers | Anne GRISAY | Philippe BOVY Virginie HERION | Laurent NOLS |
| Luxembourg | Isabelle HOUTART Sarah PINTUS | Patrick TRUCCOLO Rita STILMANT | Anne MERNIER |
| Wallonie picarde | Marie FOUCART Pascal ROUSSEAU | Jacky QUINTART Dominique ROSSI | Émilie MATON |
| Hainaut Sud | Aretti PATERAKIS Gaëlle LENOIR Nicolas LEONARD | Aretti PATERAKIS Myriam VAN MIGEM | Gaëlle LENOIR |
| Mons | Anna-Maria TOSCANO Annick DUCHATEAU | Hainaut Centre : Annick DUCHATEAU Magali DISCART | Annick DUCHATEAU |
| La Louvière | Anne DE JONGHE Magali DISCART | | |



Rue Marie-Henriette, 19-21

B-5000 Namur

Tél. : 081/74 32 00

secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Éditrice responsable : Anne-Hélène Lulling



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie